Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 6876136
Centre d'intérêt: 871

Manucur.e : profil de formation : section B / [Direction générale de l'éducation des adultes]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1985, c1986.

195 [i.e. 168] p. ; 28 cm.

Titre de la couv. Code: 38-5844.

ISBN 2-550-13042-1

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction générale de l'éducation des adultes

Descripteur(s): Techniques humaines * Profil de formation * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Manucurie

Le plan ou profil de formation "Manucurie" est un cours de base qui s'adresse aux adultes désirant faire une carrière professionnelle dans ce métier. Le profil de formation se compose des éléments suivants: neuf unités de formation; neuf objectifs généraux, un pour chaque unité de formation; 23 objectifs terminaux, regroupés en nombre variable autour de chacun des objectifs généraux; une quantité variable d'objectifs intermédiaires pour chacun des objectifs terminaux. La durée totale du profil de formation est de 450 heures, soit 75 jours ou 15 semaines de cours. Le document qui est destiné à l'usage des étudiants présente d'abord d'une façon globale le profil de formation de manucurie, puis donne un tableau des unités du profil de formation. La majeure partie du document est consacrée à la répartition des objectifs des neuf unités de formation.

Type de document: d

EDUQ 8870136

MANUCURIE

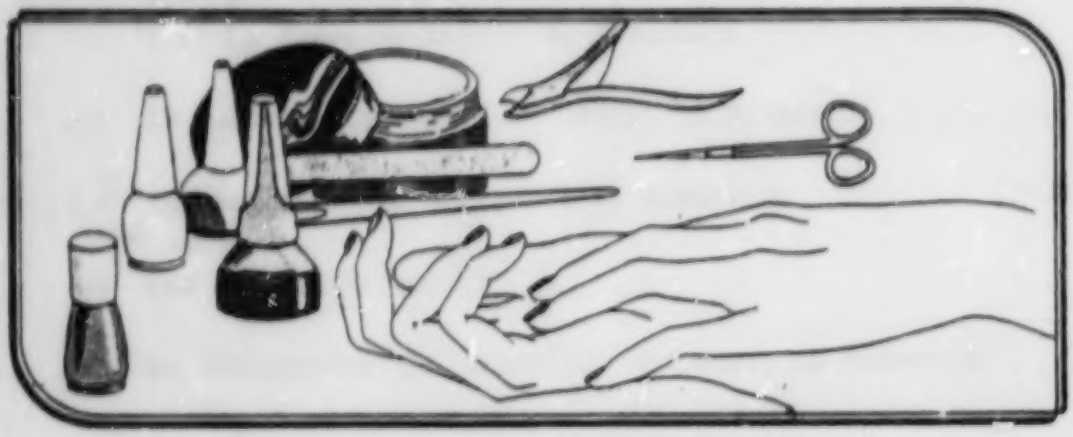

PROFIL DE FORMATION

Section B

1985.05

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Québec

040100

8286001

ISBN-2-550-13042-1

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education, 1986
Tous droits réservés

Dépôt légal
Troisième trimestre 1986

040100
8286001

Direction générale de l'éducation des adultes

SOMMAIRE

PAGE

1.0 LA PRÉSENTATION DU PROFIL DE FORMATION DE MANUCURIE . . 29

1.1 La clientèle à laquelle s'adresse le profil de formation 29
1.2 Le contenu du profil de formation 29
1.3 Le contenu du programme de manucurie 29
1.4 Les éléments structurels du profil de formation . 30
1.5 La durée du profil de formation 30

2.0 LE TABLEAU DES UNITÉS DU PROFIL DE FORMATION 31

3.0 TABLEAU-SYNTHÈSE DU PROFIL DE FORMATION 33

4.0 LES BUTS DE FORMATION 35

5.0 LA RÉPARTITION DES OBJECTIFS DU PROFIL DE FORMATION . . 37

5.1 Les objectifs de l'unité de formation 1 39
5.2 Les objectifs de l'unité de formation 2 73
5.3 L'objectif de l'unité de formation 3 87
5.4 Les objectifs de l'unité de formation 4 95
5.5 Les objectifs de l'unité de formation 5 125
5.6 L'objectif de l'unité de formation 6 137
5.7 Les objectifs de l'unité de formation 7 151
5.8 Les objectifs de l'unité de formation 8 169
5.9 Les objectifs de l'unité de formation 9 179

1.0 LA PRÉSENTATION DU PROFIL DE FORMATION DE MANUCURIE

1.1 La clientèle à laquelle s'adresse le profil de formation

Le plan ou profil de formation MANUCURIE est un cours de base qui s'adresse aux adultes désirant faire une carrière professionnelle dans ce métier.

1.2 Le contenu du profil de formation

Le profil de formation contient des unités de formation appartenant à l'un ou l'autre des programmes suivants:

- Programme de la fonction de travail:
  - Manucurie

- Programme dans les disciplines connexes:
  - Anatomie et physiologie
  - Cosmétologie
  - Dermatologie
  - Hygiène appliquée

1.3 Le contenu du programme de manucurie

Les techniques contenues dans le programme de manucurie sont des techniques de base: elles sont essentielles à la pratique du métier et elles ont été retenues en fonction de deux critères principaux:

- Les pratiques actuelles en manucurie telles qu'identifiées lors de l'analyse de la situation de travail.

- Les changements à prévoir dans la pratique de la manucurie dus à son évolution et aux fluctuations de la mode.

1.4 Les éléments structurels

Le profil de formation MANUCURIE se compose des éléments suivants:

- Neuf (9) unités de formation, lesquelles sont toutes siglées.

- Neuf (9) objectifs généraux, un (1) pour chaque unité de formation.

- Vingt-trois (23) objectifs terminaux, regroupés en nombre variable autour de chacun des objectifs généraux.

- Une quantité variable d'objectifs intermédiaires pour chacun des objectifs terminaux.

1.5 La durée du profil de formation

La durée totale du profil de formation MANUCURIE est de 450 heures soit, 75 jours ou 15 semaines de cours. De cette durée totale, 315 heures sont consacrées à l'apprentissage des tâches de manucurie et 135 heures à l'acquisition de connaissances pertinentes à la manucurie.

La durée du profil de formation comprend le temps alloué à l'apprentissage même, à l'évaluation formative, à la formation corrective et à l'évaluation probatoire.

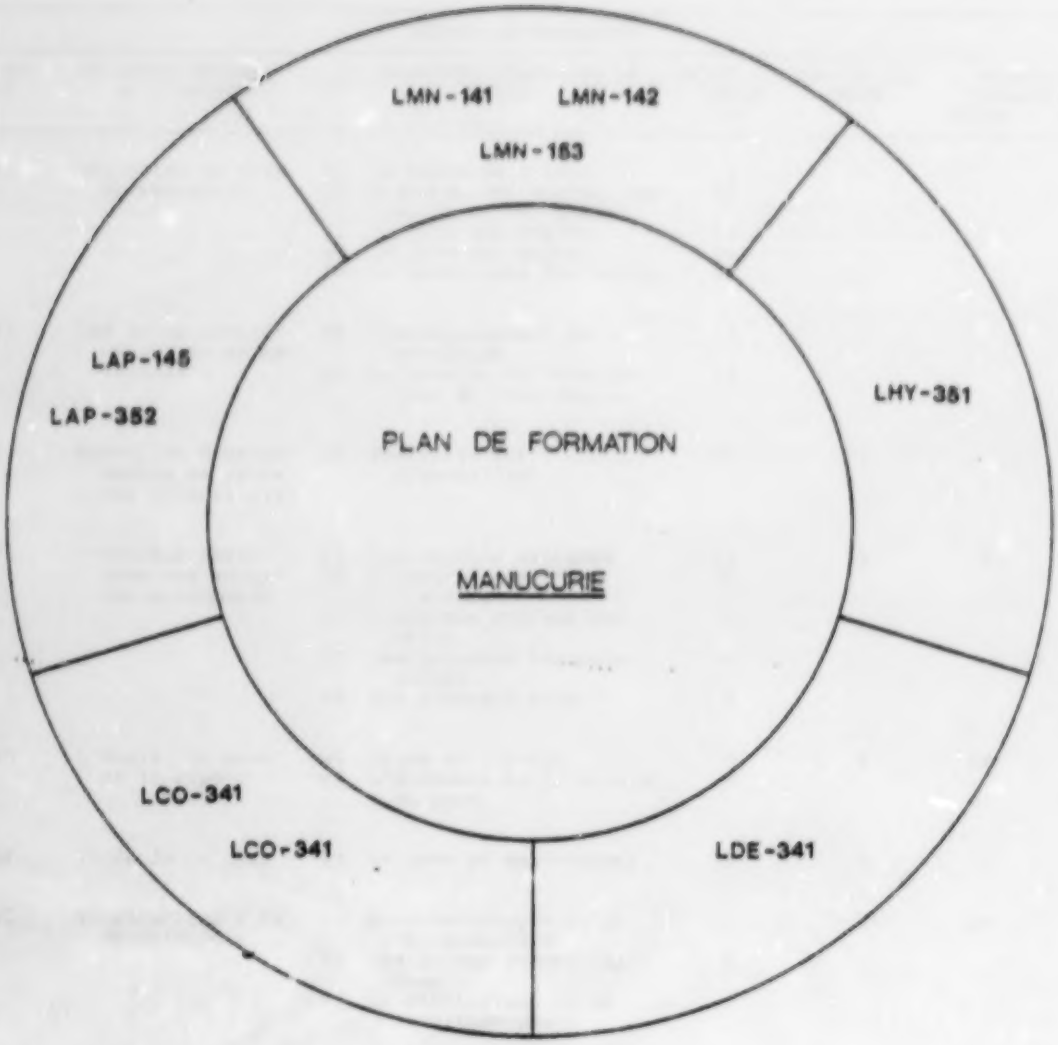

LMN: Manucurie
LAP: Anatomie - Physiologie
LCO: Cosmétologie
LDE: Dermatologie
LHY: Hygiène appliquée

Durée de la formation en crédits: 30

Durée de la formation en semaines: 15

Durée de la formation en périodes: 450

Répartition de la formation:

- fonction de travail: 315 pér.
- domaines: 135 pér.

TABLEAU-SYNTHÈSE
DU PROFIL DE FORMATION

UNITÉS DE FORMATION							
SIGLE DE L'UNITÉ	OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'UNITÉ	N°	OBJECTIFS TERMINAUX DE L'UNITÉ TITRE	DURÉE (h)	CRÉDITS PAR UNITÉ	ÉVALUATION PROBATOIRE THÉOR.	PRAT.
LMN-141	Les soins de base en manucurie	01	Le poste de travail	3	11		LP
		02	L'examen des ongles, des mains ou des pieds	15			
		03	Le soin des ongles	51			
		04	Le soin des mains	30			
		05	Le maquillage des ongles	66			
LMN-142	Les soins complémentaires en manucurie	06	L'enveloppement de paraffine	3	1		LP
		07	La pose ou la fabrication de faux ongles	12			
LMN-153	Exécution d'un ensemble de soins sur clients(tes)	08	Exercices sur clients(tes)	135	9		P
LHY-351	L'hygiène appliquée aux services personnels	01	Les micro-organismes	12	3	P	
		02	L'immunologie et l'allergie	12			
		03	L'hygiène professionnelle	9			
		04	Les maladies transmissibles	6			
		05	Les premiers soins	6			
LAP-145	L'ongle, la main et le pied	06	Étude de l'ongle	6	1	LP	
		07	L'anatomie de la main et du pied	9			
LAP-352	Étude de la peau	03	La peau et ses annexes	30	2	P	
LCO-341	Introduction à la cosmétologie	01	La cosmétologie et sa réglementation	6	1	LP	
		02	Les formes cosmétologiques	6			
		03	La fabrication et le conditionnement	3			
LCO-344	Les produits de manucurie	11	Les produits pour les ongles	6	1	LP	
		12	Les produits pour les mains et les pieds	9			
LDE-341	Initiation à la dermatologie et à la chirurgie esthétique	01	Les états pathologiques de la peau et de ses annexes	11	1	LP	
		02	Les états de la peau relevant de la chirurgie esthétique	4			

LP: Pour évaluation locale et reconnaissance provinciale
P: Pour évaluation provinciale et reconnaissance provinciale

Durée en heures: 450
Valeur en crédits: 30

LES BUTS DE FORMATION

- Préparer l'élève à exercer avec compétence le métier de MANUCURE, plus particulièrement:

  . Exécuter les tâches inhérentes à ce métier selon les critères de performance exigés au seuil d'entrée sur le marché du travail.

  . Développer les connaissances nécessaires pour faire des choix judicieux de produits ou de techniques de soins.

  . Développer les habitudes d'hygiène et d'éthique professionnelles essentielles à la pratique de ce métier.

- Préparer l'élève à exercer ce métier de façon autonome.

RÉPARTITION
EN UNITÉS DE FORMATION
DES OBJECTIFS DU PROFIL DE FORMATION

N°	UNITÉS DE FORMATION				DURÉE
	OBJECTIF GÉNÉRAL DE L'UNITÉ TITRE	N°	OBJECTIFS TERMINAUX DE L'UNITÉ TITRE	DURÉE	
1	Les soins de base en manucurie	01	Le poste de travail	3	
		02	L'examen des ongles, des mains ou des pieds	15	
		03	Le soin des ongles	51	
		04	Le soin des mains	30	
		05	Le maquillage des ongles	66	165
2	Les soins complémentaires en manucurie	06	L'enveloppement de paraffine	3	
		07	La pose ou la fabrication de faux ongles	12	15
3	Exécution d'un ensemble de soins sur clients(tes)	08	Exercices sur clients(tes)	135	135
4	L'hygiène appliquée aux services personnels	01	Les micro-organismes	12	
		02	L'immunologie et l'allergie	12	
		03	L'hygiène professionnelle	9	
		04	Les maladies transmissibles	6	
		05	Les premiers soins	6	45
5	L'ongle, la main et le pied	06	Étude de l'ongle	6	
		07	L'anatomie de la main et du pied	9	15
6	Étude de la peau	03	La peau et ses annexes	30	30
7	Introduction à la cosmétologie	01	La cosmétologie et sa réglementation	6	
		02	Les formes cosmétologiques	6	
		03	La fabrication et le conditionnement	3	15
8	Les produits de manucurie	11	Les produits pour les ongles	6	
		12	Les produits pour les mains et les pieds	9	15
9	Initiation à la dermatologie et à la chirurgie esthétique	01	Les états pathologiques de la peau et de ses annexes	11	
		02	Les états de la peau relevant de la chirurgie esthétique	4	15

DURÉE TOTALE EN HEURES: 450

UNITÉ DE FORMATION 1

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: LES SOINS DE BASE EN MANUCURIE

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances et les habiletés nécessaires à l'exécution de soins de base en manucurie.

OBJECTIFS TERMINAUX

01 Le poste de travail

02 L'examen des ongles, des mains ou des pieds

03 Le soin des ongles

04 Le soin des mains

05 Le maquillage des ongles

TITRE: LE POSTE DE TRAVAIL

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Installer le poste de travail.

PRÉCISIONS

- Disposer, nettoyer et ranger l'équipement.
- Disposer, renouveler, laver et ranger les serviettes.
- Disposer, entretenir, nettoyer, désinfecter et ranger l'outillage et les accessoires.
- Disposer, renouveler, nettoyer et ranger le matériel de consommation.

CONDITIONS

- Au moment opportun
- À l'aide du matériel approprié

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Rapidité et coordination
- Ordre fonctionnel du matériel
- Confort du(de la) client(e)
- Confort du(de la) manucure
- Respect des règles d'hygiène
- Respect des règles de sécurité

Objectif terminal n° 01

Titre: LE POSTE DE TRAVAIL

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

01-01 Définir la manucurie.

01-02 Énumérer les principales tâches d'un(e) manucure.

01-03 Décrire le matériel qui compose le poste de travail, en tenant compte de chacune des catégories.

01-04 Décrire sommairement l'équipement utilisé en manucurie, en tenant compte de ses caractéristiques.

01-05 Décrire avec la terminologie exacte l'outillage et les accessoires utilisés en manucurie, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leurs fonctions.

01-06 Décrire l'organisation du matériel sur la table de manucurie.

01-07 Décrire les produits cosmétiques utilisés en manucurie, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leurs fonctions.

01-08 Décrire les qualités que doit avoir l'éclairage durant un manucure.

01-09 Décrire les modes d'entretien du matériel servant à la manucurie.

01-10 Justifier l'application des modes de désinfection au matériel de manucurie.

Savoir-percevoir

01-11 Vérifier visuellement l'aspect esthétique et fonctionnel de l'installation du poste de travail.

01-12 Dénoter visuellement tout manquement à la propreté dans l'installation du poste de travail.

01-13 Vérifier, par la vue et le toucher, l'état des instruments de manucurie.

01-14 Vérifier, par leur odeur et leur aspect, l'état des produits de manucurie.

Objectif terminal n° 01

Titre: LE POSTE DE TRAVAIL

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-percevoir (suite)

01-15 Dénoter visuellement tout manquement à la sécurité dans l'installation du poste de travail.

Savoir-faire

01-16 Disposer ou ranger à l'endroit voulu l'équipement du poste de travail, en tenant compte des normes d'une installation fonctionnelle et des règles de sécurité

01-17 Nettoyer au moment opportun l'équipement du poste de travail, en tenant compte des matériaux qui le composent.

01-18 Laver, assécher, nettoyer, désinfecter et ranger à l'abri de la poussière les instruments métalliques du poste de travail.

01-19 Laver la lingerie et la ranger avec ordre et méthode, en tenant compte des règles d'hygiène.

01-20 Nettoyer et assécher les outils et les accessoires, en tenant compte du matériau de fabrication.

01-21 Désinfecter par des moyens chimiques ou physiques (R.V.) l'outillage de manucurie.

01-22 Disposer avec ordre et méthode ou renouveler le matériel sur la table de manucurie, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité.

01-23 Nettoyer les contenants des produits de manucurie, en tenant compte des règles d'hygiène.

01-24 Ranger les produits de manucurie, en tenant compte des facteurs de détérioration et de contamination.

Savoir-intégrer

01-25 Appliquer à la manucurie les normes relatives à l'organisation et à l'installation d'un poste de travail.

01-26 Appliquer les articles de la Loi de l'hygiène publique pertinents à l'utilisation de lingerie en manucurie.

Objectif terminal n° 01

Titre: LE POSTE DE TRAVAIL

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-intégrer (suite)

01-27 Distinguer, parmi les produits de nettoyage et de désinfection, ceux qui peuvent être utilisés en manucurie.

01-28 Appliquer à la conservation des produits de manucurie les notions relatives aux phénomènes d'instabilité des produits cosmétiques.

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 02

TITRE: L'EXAMEN DES ONGLES, DES MAINS OU DES PIEDS

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Examiner les ongles, les mains ou les pieds d'un(e) client(e).

ÉTAPES

- Obtenir et inscrire sur la fiche-client(e) les éléments d'identité.
- Obtenir et inscrire sur la fiche-client(e) les éléments d'information.
- Déterminer la présence de contre-indications à tout soin.
- Vérifier l'état et la forme de l'ongle.
- Vérifier l'état de la peau des mains ou des pieds.
- Identifier les cas nécessitant des précautions particulières.
- Analyser la morphologie des mains et des doigts.
- Inscrire sur la fiche-client(e) les éléments d'observation et de décision.

CONDITIONS

- À l'oeil nu et au toucher
- À l'aide d'une loupe lumineuse
- Absence de vernis

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Examen détaillé et exhaustif
- Pertinence des informations et des observations
- Respect des règles d'hygiène et d'éthique professionnelles

Objectif terminal n° 02

Titre: L'EXAMEN DES ONGLES, DES MAINS OU DES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

02-01 Énumérer les buts de l'examen des ongles, des mains ou des pieds.

02-02 Énumérer et justifier les étapes du déroulement de l'examen des ongles, des mains ou des pieds.

02-03 Identifier les contre-indications à tout soin.

02-04 Identifier les mesures d'hygiène s'appliquant à l'examen des ongles, des mains et des pieds.

02-05 Énumérer les cas nécessitant des précautions particulières avant et pendant un manucure.

02-06 Décrire les précautions à prendre face à des dermatoses ou à des lésions cutanées avant et pendant le manucure.

02-07 Nommer les aspects sur lesquels porte l'examen des mains et celui des pieds.

02-08 Énumérer les points sur lesquels porte l'examen de la peau des mains et celle des pieds.

02-09 Énumérer les caractéristiques des différentes textures de l'épiderme des mains et des pieds.

02-10 Énumérer les principaux facteurs qui influencent l'état de l'épiderme des mains et des pieds.

02-11 Énumérer les caractéristiques d'une déshydratation superficielle ou profonde de la peau des mains et des pieds.

02-12 Énumérer les caractéristiques d'une hyposécrétion ou d'une hypersécrétion sudorale ou sébacée au niveau des mains et des pieds.

02-13 Identifier les affections inesthétiques de la peau des mains relatives à la pigmentation, à la circulation et au relief.

02-14 Identifier les affections du pied les plus courantes, en tenant compte du relief et de la sécrétion.

Objectif terminal n° 02

Titre: L'EXAMEN DES ONGLES, DES MAINS OU DES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs (suite)

02-15 Décrire les normes relatives aux proportions des mains et des doigts.

02-16 Définir la fonction de la fiche-client(e).

02-17 Énumérer et justifier les éléments contenus dans la fiche-client(e).

02-18 Décrire le mode d'utilisation de la fiche-client(e), en tenant compte du type de renseignement et du moment ou il est obtenu.

Savoir-percevoir

02-19 Vérifier, à l'oeil nu ou au moyen de la loupe lumineuse, la présence de dermatoses au niveau des ongles, des mains ou des pieds selon le cas.

02-20 Reconnaître, par la vue et le toucher, la nature et l'état des ongles par l'observation de leur texture, de leur longueur et de leur consistance.

02-21 Reconnaître, à l'oeil nu et au toucher, les affections inesthétiques de l'ongle, par l'observation de son relief et de sa coloration en particulier.

02-22 Reconnaître visuellement la forme des ongles d'un sujet donné, par l'observation de leurs caractéristiques.

02-23 Vérifier à l'oeil nu la présence d'anomalies de la forme de l'ongle.

02-24 Reconnaître à l'oeil nu, au toucher et au moyen de la loupe lumineuse, la texture de la peau des mains, des avant-bras et des coudes d'un sujet donné.

02-25 Évaluer à l'oeil nu, au toucher et au moyen de la loupe lumineuse, le degré d'hydratation et de sécrétion sébacée par l'observation de l'aspect de la peau des mains, de son état et de son reflet.

02-26 Reconnaître à l'oeil nu, au toucher et au moyen de la loupe lumineuse, les affections inesthétiques de la peau des mains par l'observation de son aspect, de son relief et de sa coloration.

Objectif terminal n° 02

Titre: L'EXAMEN DES ONGLES, DES MAINS OU DES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-percevoir (suite)

02-27 Reconnaître visuellement, pour un sujet donné, la forme et la dimension des mains, en tenant compte des normes de proportion.

02-28 Évaluer visuellement les rapports de proportion existant entre les ongles et les doigts et entre les doigts et la main.

Savoir-être

02-29 Faire preuve de tact et de diplomatie dans toutes questions d'ordre personnel: état de santé, âge, etc.

02-30 Agir avec amabilité, courtoisie et politesse dans tout échange verbal avec le sujet.

02-31 Adopter un langage précis et à la portée du sujet dans toute communication relative aux demandes de renseignements.

Savoir-faire

02-32 Remplir, pour un sujet donné, la fiche-client(e) en termes précis et succints, en tenant compte des points observés et des renseignements obtenus.

Savoir-intégrer

02-33 Appliquer les notions d'anatomie de l'ongle et de la main à l'examen en manucurie.

02-34 Appliquer les notions sur la sénescence aux modifications de l'état de la peau et de l'ongle.

02-35 Appliquer les notions de dermatologie à l'identification de contre-indications à un soin.

02-36 Distinguer, parmi les mesures d'hygiène professionnelle, celles qui s'appliquent à l'examen des ongles, des mains ou des pieds.

Objectif terminal n° 02

Titre: L'EXAMEN DES ONGLES, DES MAINS OU DES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-intégrer (suite)

02-37 Associer les modifications de la forme des mains, des doigts et des ongles à certains états pathologiques des appareils squelettique, circulatoire et nerveux.

02-38 Relier les notions de microbiologie, plus particulièrement les notions relatives à la prolifération microbienne, à la présence de dermatoses infectieuses aux ongles, aux mains ou aux pieds.

TITRE: LE SOIN DES ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Faire un soin des ongles des mains ou des pieds d'un(e) client(e).

ÉTAPES

- Préparer le matériel.
- Démaquiller les ongles.
- Examiner l'état des ongles des mains ou des pieds, selon le cas.
- Analyser la morphologie des mains, des doigts et des ongles.
- Amincir les ongles d'orteils hypertrophiés, si nécessaire.
- Couper les ongles si nécessaire et les limer.
- Ramollir les cuticules (application d'un dissolvant de la cuticule, trempage ou compresse).
- Appliquer un émollient de la cuticule et masser.
- Repousser la cuticule.
- Couper les envies si nécessaire.
- Nettoyer les replis et le bord libre de l'ongle et assécher.
- Polir les ongles.
- Réparer les ongles brisés, s'il y a lieu.
- Conseiller le sujet.
- Nettoyer, désinfecter et ranger le matériel.

CONDITIONS

- À un poste de travail
- À l'aide du matériel appproprié
- Absence de contre-indications à tout soin

(à suivre)

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 03

TITRE: LE SOIN DES ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Soin adapté à l'état des ongles (des mains ou des pieds) et des replis péri-unguéaux.
- Forme et longueur de l'ongle appropriées à la morphologie des mains et des doigts ainsi qu'aux goûts, aux besoins du sujet et à la mode du jour.
- Forme des ongles des pieds adaptée à la forme du bout de l'orteil.
- Longueur des ongles des pieds ne dépassant pas celle du bout des orteils.
- Équilibre de la forme et de la longueur de l'ongle pour tous les doigts et d'une main à l'autre.
- Délicatesse et précision des gestes.
- Respect de l'intégrité de la cuticule et de la matrice de l'ongle.
- Absence d'épines unguéales aux ongles d'orteils surtout au gros orteil.
- Respect de l'ordre des étapes avec ou sans réparation d'ongles.
- Solidité de la réparation.
- Aspect naturel de la réparation.
- Réparation non discernable à la vue et au toucher.
- Absence de résidus de colle sur la plaque de l'ongle et sur la pulpe du doigt.
- Absence de produits dans le sillon péri-unguéal et sur les replis épidermiques.
- Respect des règles d'hygiène, d'éthique et de sécurité professionnelles.
- Durée d'exécution: 20 minutes (sans réparation des ongles)
  45 minutes (avec réparation des ongles)

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

03-01 Expliquer les buts du soin des ongles.

03-02 Énumérer les points faisant l'objet d'un examen plus particulier avant le soin des ongles.

03-03 Identifier la cause principale justifiant le refus d'exécuter un soin des ongles.

03-04 Énumérer les cas nécessitant des précautions particulières avant et durant le soin des ongles.

03-05 Énumérer dans l'ordre et justifier les principales étapes du soin des ongles.

03-06 Identifier les précautions à prendre dans l'exécution du soin des ongles et les justifier.

03-07 Décider de la longueur et de la forme à donner à l'ongle, en tenant compte de sa forme naturelle, de la morphologie de la main et des doigts ainsi que du goût et des besoins du sujet.

03-08 Faire la distinction entre la forme à donner aux ongles des doigts et la forme à donner aux ongles des pieds.

03-09 Décrire sommairement les différents produits utilisés dans le soin des ongles, en tenant compte de leur action spécifique.

03-10 Décrire le rôle des principaux composants des produits destinés au soin des ongles.

03-11 Décrire les moyens utilisés pour ramollir la cuticule.

03-12 Décrire les moyens utilisés pour se débarrasser des petites peaux qui adhèrent au pourtour de l'ongle, en tenant compte des avantages et des inconvénients de chacun d'eux.

03-13 Décrire les qualités techniques de l'exécution du soin des ongles.

03-14 Conseiller le sujet sur le soin des ongles des doigts et des pieds.

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs (suite)

03-15 Associer des soins complémentaires au soin des ongles.

03-16 Comparer la technique de réparation de l'ongle au moyen d'un dépassement de celle exécutée à l'aide d'un ciment.

03-17 Choisir la technique de réparation de l'ongle, en tenant compte des avantages et des inconvénients de chacune d'elles et selon l'ampleur de la cassure.

03-18 Décrire les qualités de la réparation d'un ongle brisé selon la technique du pansement et selon celle du ciment.

Savoir-percevoir

03-19 Déceler la présence d'une lésion du lit de l'ongle pouvant être une contre-indication à une réparation au moyen d'un ciment.

03-20 Reconnaître, à l'oeil nu et au toucher, l'état des ongles plus particulièrement les aspects pertinents au soin.

03-21 Reconnaître, par la vue et le toucher, l'état de la peau des mains ou celle des pieds, plus particulièrement aux rebords péri-unguéaux.

03-22 Identifier les caractéristiques morphologiques des mains, des doigts et des ongles.

03-23 Déceler par la vue la présence d'états pathologiques aux ongles, aux doigts ou aux orteils avant le soin des ongles.

03-24 Déceler visuellement les défauts résultant de l'exécution fautive du soin des ongles.

03-25 Sentir et prévoir les attentes d'un sujet donné.

03-26 Vérifier, par des moyens tactiles ou visuels, la qualité du soin des ongles et corriger s'il y a lieu.

03-27 Déceler, à l'oeil nu et au toucher, la qualité de la réparation d'un ongle brisé.

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-être

03-28 Adopter des comportements d'éthique professionnelle lors de l'exécution du soin des ongles.

03-29 Nuancer et corriger ses décisions par l'évaluation critique de son travail.

03-30 Faire montre d'attention et de délicatesse lors de l'exécution du soin des ongles.

03-31 Adopter avec le sujet des comportements conformes aux règles de sécurité lors de l'exécution du soin des ongles.

03-32 En cas d'incident durant le soin des ongles, agir avec calme, discernement et rapidité.

03-33 Agir avec assurance tout au long de l'exécution du soin des ongles.

Savoir-faire

03-34 Préparer de façon fonctionnelle le matériel nécessaire à un soin des ongles.

03-35 Prendre la position de travail appropriée à l'exécution du soin des ongles des mains ou des pieds, en tenant compte de la coordination des gestes à poser.

03-36 Démaquiller entièrement l'ongle avec précision et selon la technique appropriée, à l'aide d'une quantité suffisante de dissolvant.

03-37 Manipuler avec soin et avec précaution les instruments tranchants ou pointus.

03-38 Prévenir les incidents pouvant survenir durant un soin des ongles par l'application des mesures de sécurité appropriées.

03-39 Amincir sans excès, de façon uniforme et aux endroits hypertrophiés la plaque unguéale de l'orteil, selon la technique appropriée et sans toucher à la matrice ni aux replis de l'ongle.

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

03-40 Au moyen d'une pince à ongles, couper les ongles des doigts si nécessaire ou les ongles des orteils selon la technique appropriée, en tenant compte de la forme à donner par le limage.

03-41 À l'aide d'une lime d'émeri, limer avec délicatesse, précision et rapidité les ongles des doigts ou des orteils de différents sujets, selon la technique appropriée.

03-42 Ramollir la cuticule des ongles des doigts ou des orteils, en utilisant le moyen approprié et en tenant compte de la souplesse désirée.

03-43 Masser la cuticule avec délicatesse, au moment opportun et selon la technique appropriée.

03-44 À l'aide du bout aplati du bâton d'oranger et d'un produit émollient, repousser la cuticule avec délicatesse et précision, selon la technique appropriée.

03-45 À l'aide d'un bâton d'oranger et d'un produit nettoyant, nettoyer avec soin et délicatesse les rebords périunguéaux et le bord libre de l'ongle, selon la technique appropriée.

03-46 À l'aide d'une pince à cuticule, couper les envies avec délicatesse, précision et rapidité, selon la technique et seulement en cas de nécessité.

03-47 À l'aide d'un polissoir, à sec ou avec un produit de polissage, sans excès et selon la technique appropriée, polir la plaque des ongles de doigts ou de pieds.

03-48 Préparer de façon fonctionnelle le matériel nécessaire à la réparation d'ongles brisés, en tenant compte de la technique utilisée.

03-49 Au moyen d'un pansement et selon la technique appropriée, réparer un ongle brisé, en tenant compte des indications du fabricant.

03-50 Au moyen d'un ciment et selon la technique appropriée, réparer un ongle brisé préalablement poncé, en tenant compte des indications du fabricant.

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

03-51 Appliquer les mesures d'hygiène pertinentes à l'exécution du soin des ongles.

03-52 Appliquer les mesures d'hygiène spécifiques à la réparation d'un ongle brisé.

03-53 Appliquer les règles de sécurité spécifiques à la réparation d'un ongle brisé.

03-54 Après le soin des ongles, nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger avec ordre et méthode tout le matériel utilisé.

03-55 Exécuter, dans l'ordre, avec rapidité et coordination, toutes les étapes d'un soin des ongles sauf la réparation d'un ongle brisé, dans un laps de temps ne dépassant pas vingt (20) minutes.

03-56 Exécuter avec rapidité et coordination toutes les étapes d'un soin des ongles incluant la réparation d'un ongle brisé, en respectant l'ordre des étapes et dans un laps de temps ne dépassant pas 45 minutes.

Savoir-intégrer

03-57 En tenant compte de leurs caractéristiques, associer aux formes cosmétologiques connues les produits utilisés pour le soin des ongles.

03-58 Appliquer aux produits utilisés pour le soin des ongles les notions relatives aux phénomènes d'instabilité des produits cosmétiques.

03-59 Distinguer, parmi les règles d'hygiène professionnelle, celles qui s'appliquent au soin des ongles.

03-60 Relier aux mouvements permis par les articulations le développement de la dextérité manuelle et digitale nécessaire à l'exécution du soin des ongles.

03-61 Relier à l'examen des ongles durant le soin les notions sur la morphologie de la main, des doigts et des ongles.

Objectif terminal n° 03

Titre: LE SOIN DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)
Savoir-intégrer (suite)
03-62 Appliquer les notions de dermatologie à l'exécution d'un soin des ongles.
03-63 Relier les notions de microbiologie à l'exécution d'un soin d'ongles lésés ou infectés.

TITRE: LE SOIN DES MAINS

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Exécuter le soin des mains d'un(e) client(e).

ÉTAPES

- Examiner l'état de l'épiderme des mains, des avant-bras et des coudes.
- Déterminer le soin à effectuer et préparer le matériel.
- Effectuer, selon le cas, un nettoyage léger ou un nettoyage en profondeur des mains, des avant-bras et des coudes, s'il y a lieu.
- Effectuer la mobilisation des articulations des doigts et du poignet du sujet.
- Masser, de façon sommaire ou élaborée selon le cas, les mains et les avant-bras du sujet.
- Conseiller le sujet.
- Nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger le matériel.

NOTES: Un soin sommaire se pratique surtout dans un salon de coiffure; il comprend le nettoyage léger et le massage sommaire des mains et des avant-bras.

Un soin élaboré qui comprend un nettoyage en profondeur et un massage élaboré se pratique en général dans un institut de beauté.

CONDITIONS

- À un poste de travail préalablement préparé.
- Après un soin des ongles.
- À l'aide du matériel approprié.

(à suivre)

TITRE: LE SOIN DES MAINS

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Soin adapté à l'état des mains, des avant-bras et des coudes.
- Respect de la technique d'exécution du nettoyage.
- Pression et rythme appropriés des mouvements de nettoyage.
- Délicatesse et douceur dans l'application des techniques de ponçage.
- Minutie du rinçage après le nettoyage.
- Respect de la technique d'exécution des mouvements de mobilisation.
- Respect de la technique d'exécution des manoeuvres de massage.
- Mouvements de massage rythmés et continus, épousant les plans musculaires.
- Respect de l'ordre des étapes du soin.
- Stabilité de la position de travail.
- Respect des règles d'hygiène, d'éthique et de sécurité.

Objectif terminal n° 04

Titre: LE SOIN DES MAINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

04-01 Énoncer le principe du soin des mains.

04-02 Énumérer les points faisant l'objet d'un examen plus particulier avant le soin des mains.

04-03 Énumérer dans l'ordre et justifier les principales étapes du soin des mains et des avant-bras.

04-04 Énumérer les cas nécessitant des précautions particulières lors de l'exécution du soin des mains et des avant-bras.

04-05 Énumérer et justifier les précautions à prendre lors de l'exécution du soin des mains et des avant-bras.

04-06 Distinguer le but d'un nettoyage léger de celui d'un nettoyage en profondeur.

04-07 Identifier les techniques et les types de produits généralement utilisés pour le nettoyage en profondeur des mains et des avant-bras.

04-08 Sélectionner la méthode de nettoyage à utiliser, compte tenu de l'état de la peau et de la région à traiter.

04-09 Décrire les buts de la mobilisation des articulations.

04-10 Définir les buts du massage.

04-11 Identifier les manoeuvres de massage utilisées pour le soin des mains et des avant-bras et en indiquer les effets.

04-12 Décrire les critères de qualité d'un soin des mains, des avant-bras et des coudes, en tenant compte des différentes techniques.

04-13 Conseiller le sujet sur le soin des mains, des avant-bras et des coudes.

04-14 Associer des soins complémentaires au soin des mains, des avant-bras et des coudes.

Objectif terminal n° 04

Titre: LE SOIN DES MAINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-percevoir

04-15 Reconnaître, à l'oeil nu et au toucher, l'état de l'épiderme des mains, des avant-bras et des coudes d'un sujet donné, plus particulièrement les aspects pertinents au soin.

04-16 Déceler visuellement la présence d'affections inesthétiques au niveau des mains, des avant-bras et des coudes.

04-17 Sentir et prévoir les attentes d'un sujet donné.

04-18 Vérifier, par des moyens tactiles et visuels, la qualité du soin des mains, des avant-bras et des coudes, et corriger s'il y a lieu.

Savoir-être

04-19 Adopter des comportements d'éthique professionnelle lors de l'exécution du soin.

04-20 Nuancer et corriger ses décisions par l'évaluation critique de son travail.

04-21 Faire montre d'attention lors de l'exécution du soin.

04-22 Adopter avec le sujet des comportements conformes aux règles de sécurité lors de l'exécution du soin.

04-23 En cas d'incident durant le soin, agir avec calme, discernement et rapidité.

04-24 Agir avec assurance tout au long de l'exécution du soin.

Savoir-faire

04-25 Prendre la position de travail appropriée à l'exécution du soin des mains, des avant-bras et des coudes, en tenant compte de la coordination des gestes à poser.

Objectif terminal n° 04

Titre: LE SOIN DES MAINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

04-26 À l'aide d'une brosse et d'un produit approprié, nettoyer, selon la technique, les mains et les avant-bras d'un sujet donné.

04-27 Gommer, selon la technique et aux endroits appropriés, la peau des mains, des avant-bras et des coudes d'un sujet donné.

04-28 Effectuer, selon la technique, le ponçage des doigts et des coudes d'un sujet donné.

04-29 Effectuer, selon la technique et avec souplesse, les mouvements de flexion et d'extension des poignets et des articulations des doigts d'un sujet donné.

04-30 Effectuer, selon la technique et avec souplesse, les mouvements de pronation et de suppination d'un sujet donné.

04-31 Effectuer, selon la technique, des mouvements de flexion et de rotation sur chacune des articulations des doigts d'un sujet donné.

04-32 Effectuer, dans l'ordre des étapes et selon la technique, chacun des mouvements de mobilisation des articulations des doigts d'un sujet donné.

04-33 Effectuer, selon la technique, les mouvements de foulage des doigts et des mains d'un sujet donné.

04-34 Exécuter, selon la technique, les mouvements d'effleurage des plans musculaires des poignets et des avant-bras d'un sujet donné.

04-35 Effectuer, selon la technique et de façon continue, chacune des manoeuvres de massage des mains et des avant-bras d'un sujet donné, en tenant compte de l'ordre séquentiel des étapes.

04-36 Appliquer les mesures d'hygiènes pertinentes au soin des mains, des avant-bras et des coudes.

Objectif terminal n° 04

Titre: LE SOIN DES MAINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

04-37 Nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger avec ordre et méthode tout le matériel utilisé lors du soin.

Savoir-intégrer

04-38 En tenant compte de leurs caractéristiques, associer aux formes cosmétologiques connues les produits utilisés pour le soin des ongles.

04-39 Appliquer les notions de cosmétologie aux produits utilisés pour le soin des mains, des avant-bras et des coudes.

04-40 Appliquer les notions relatives au phénomène d'instabilité des cosmétiques aux produits utilisés pour le soin des mains, des avant-bras et des coudes.

04-41 Appliquer les notions de dermatologie à l'exécution du soin des ongles.

04-42 Relier les notions de microbiologie à l'exécution du soin des ongles.

04-43 Distinguer, parmi les règles de l'hygiène professionnelle, celles qui s'appliquent au soin des mains, des avant-bras et des coudes.

04-44 Relier aux mouvements permis par les articulations le développement de la dextérité manuelle et digitale nécessaire à l'exécution du soin des mains, des avant-bras et des coudes.

TITRE: LE MAQUILLAGE DES ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Maquiller les ongles d'une cliente.

ÉTAPES

- Discuter avec le sujet et choisir les vernis.
- Nettoyer la plaque de l'ongle.
- Appliquer le crayon blanc s'il y a lieu.
- Appliquer la base, le vernis et la laque fixante.
- Faire sécher les ongles.
- Nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger le matériel.
- Compléter la fiche-cliente et conseiller le sujet.

CONDITIONS

- À un poste de travail préalablement préparé.
- Après un soin des ongles et un soin des mains.
- À l'aide du matériel approprié.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Choix des vernis adapté à l'état et la forme des ongles et des mains.
- Précision et uniformité de l'application des vernis.
- Netteté de l'application des vernis.
- Pertinence des corrections.
- Équilibre dans l'harmonie générale des couleurs.
- Satisfaction des besoins du sujet.
- Respect de l'ordre des étapes.
- Respect des règles d'hygiène et d'éthique professionnelles.
- Durée d'exécution: 10 minutes.

Objectif terminal n° 05

Titre: LE MAQUILLAGE DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

05-01 Énoncer le but du maquillage des ongles.

05-02 Énumérer dans l'ordre et justifier les étapes d'un maquillage des ongles.

05-03 Expliquer les conséquences de l'application de vernis dans des cas de contre-indication.

05-04 Identifier l'organe-cible d'une réaction allergique aux vernis.

05-05 Choisir la couleur et le type de vernis, en tenant compte des avantages et des inconvénients ainsi que des informations reçues du sujet.

05-06 Décrire les différents types de vernis, en tenant compte de leurs caractéristiques.

05-07 Décrire le rôle des principaux composants des vernis.

05-08 Décrire les précautions à prendre pour assurer la stabilité des produits de maquillage.

05-09 Justifier le nettoyage de la plaque de l'ongle qui se fait immédiatement avant l'application des vernis.

05-10 Justifier le besoin d'appliquer les produits suivants: le crayon blanc, la base et la laque fixante, le produit séchant.

05-11 Décrire les différentes techniques d'application des vernis, en tenant compte de la morphologie des ongles et des mains.

05-12 Énumérer les moyens utilisés pour sécher le vernis, en tenant compte de leurs avantages et de leurs inconvénients.

05-13 Décrire les qualités techniques d'un maquillage des ongles bien exécuté.

05-14 Conseiller un sujet donné sur l'harmonie des couleurs, les types de produits à utiliser et les moyens d'entretien du maquillage de l'ongle.

Objectif terminal n° 05

Titre: LE MAQUILLAGE DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-percevoir

05-15 Reconnaître, à l'oeil nu et au toucher, l'état des ongles, plus particulièrement les aspects pertinents à leur maquillage.

05-16 Reconnaître, par la vue et le toucher, la texture et l'état de la peau des mains et des doigts, plus particulièrement aux rebords péri-unguéaux.

05-17 Déceler par la vue la présence d'états pathologiques aux ongles, aux doigts ou aux mains avant le maquillage des ongles.

05-18 Identifier les caractéristiques morphologiques des mains, des doigts et des ongles.

05-19 Sentir et prévoir les attentes d'un sujet donné.

05-20 Vérifier à l'oeil nu l'état des vernis avant leur application.

05-21 Déceler visuellement les défauts d'application de vernis.

...

Savoir-être

05-22 Faire partager au sujet les décisions prises lors du choix des vernis.

05-23 Adopter des comportements d'éthique professionnelle lors du maquillage des ongles.

05-24 Faire montre d'attention et de prudence dans l'utilisation et l'application de vernis.

05-25 Nuancer et corriger ses décisions par l'évaluation critique de son travail.

Savoir-faire

05-26 Placer d'une façon fonctionnelle le matériel nécessaire au maquillage des ongles.

Objectif terminal n° 05

Titre: LE MAQUILLAGE DES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

05-27 Nettoyer soigneusement la plaque unguéale au moment opportun et à l'aide d'un produit approprié.

05-28 Se placer en position de travail appropriée à l'application de vernis, en tenant compte de la coordination des gestes à poser durant le maquillage des ongles.

05-29 Appliquer avec précision, netteté et assurance une quantité suffisante de vernis sur chaque ongle, selon la technique appropriée.

05-30 Après le maquillage des ongles, nettoyer et ranger avec ordre et méthode le poste de travail et le matériel utilisé.

05-31 Appliquer les mesures d'hygiène pertinentes au maquillage des ongles.

Savoir-intégrer

05-32 En tenant compte de leurs caractéristiques, associer aux formes cosmétologiques connues les produits de maquillage des ongles.

05-33 Appliquer aux produits de maquillage des ongles les notions relatives aux phénomènes d'instabilité des produits cosmétiques.

05-34 Distinguer, parmi les règles d'hygiène professionnelle, celles qui s'appliquent au maquillage des ongles.

05-35 Relier à l'utilisation de vernis les notions sur l'allergie.

05-36 Expliquer les dangers de l'application d'un vernis sur un ongle infecté ou contaminé par des champignons, en tenant compte des notions de dermatologie.

05-37 Relier au maquillage de l'ongle les notions morphologiques de la main, des doigts et des ongles.

05-38 Relier aux mouvements permis par les articulations, le développement de la dextérité manuelle et digitale nécessaire à l'application de vernis.

UNITÉ DE FORMATION 2

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: LES SOINS COMPLÉMENTAIRES EN MANUCURIE

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances et les habiletés nécessaires à l'exécution de soins complémentaires en manucurie.

OBJECTIFS TERMINAUX

06 L'enveloppement de paraffine

07 La pose ou la fabrication de faux ongles

TITRE: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Faire un enveloppement de paraffine des mains et des avant-bras d'une cliente donnée.

ÉTAPES

- Préparer la paraffine.
- Examiner l'état de la peau des mains et des avant-bras.
- Prendre les précautions préliminaires.
- Placer le matériel servant à l'enveloppement.
- Faire prendre position au sujet.
- Vérifier le degré de température de la paraffine et laisser refroidir s'il y a lieu.
- Appliquer la paraffine sur une des deux mains et l'emmailloter.
- Répéter le processus sur l'autre main.
- Faire un temps de pause d'environ trente (30) minutes.
- Retirer le gant de paraffine de chacune des mains.
- Nettoyer les mains et les avant-bras et les assécher.
- Appliquer une crème s'il y a lieu.
- Stériliser la paraffine s'il y a lieu.
- Nettoyer et ranger le matériel.

CONDITIONS

- À l'aide du matériel approprié.
- Au moment opportun.
- Sur un sujet ne présentant pas de contre-indications.

(à suivre)

TITRE: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Paraffine liquéfiée avant l'arrivée du sujet.
- Paraffine maintenue à la température d'utilisation.
- Justesse des observations de l'examen cutané.
- Position correcte des mains et des avant-bras sur le matériel d'emmaillotage.
- Rapidité des gestes dans l'application de la paraffine.
- Respect de la technique d'application.
- Absence de fissure dans l'enveloppe de paraffine.
- Emmaillotage serré et hermétique.
- Absence de contre-indications.
- Respect de l'ordre des étapes.
- Absence de résidus de paraffine sur l'épiderme et sur les replis péri-unguéaux.
- Respect des règles d'hygiène, d'éthique et de sécurité professionnelles.
- Durée d'exécution: quarante-cinq (45) minutes, excluant le temps alloué au réchauffement de la paraffine.

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

06-01 Énoncer le principe de l'enveloppement de paraffine.

06-02 Expliquer les buts de l'enveloppement de paraffine, en tenant compte de son effet sur la peau et les articulations.

06-03 Énumérer les points faisant l'objet d'un examen plus particulier avant l'enveloppement de paraffine.

06-04 Expliquer les conséquences de l'application de paraffine sur des mains présentant des contre-indications.

06-05 Décider de la pertinence d'exécuter un enveloppement de paraffine, en tenant compte de ses avantages et de ses inconvénients.

06-06 Énumérer les cas nécessitant des précautions particulières avant et pendant l'enveloppement de paraffine.

06-07 Énumérer dans l'ordre et justifier les principales étapes de l'enveloppement de paraffine.

06-08 Identifier les précautions à prendre dans l'enveloppement de paraffine au niveau des mains et des avant-bras.

06-09 Suggérer des soins complémentaires à l'enveloppement de paraffine.

Savoir-percevoir

06-10 Reconnaître, à l'oeil nu et au toucher, la texture et l'état de la peau, plus particulièrement les aspects pertinents à l'enveloppement de paraffine.

06-11 Vérifier tactilement le degré de chaleur approximatif de la paraffine avant son application sur les mains d'un sujet donné.

06-12 Prévoir les réactions cutanées d'un sujet donné à l'application de paraffine chaude, en tenant compte de son évaluation personnelle préalable.

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-percevoir (suite)

06-13 Sentir et prévoir les attentes d'un sujet donné.

06-14 Vérifier à l'oeil nu la qualité de la paraffine au moment de son application.

06-15 Évaluer l'action de l'enveloppement de paraffine par l'observation de l'état cutané des mains et des avant-bras du sujet.

06-16 Constater visuellement la qualité de l'application de la paraffine; la corriger s'il y a lieu.

Savoir-être

06-17 Faire montre d'une attention constante dans l'utilisation et l'application de paraffine chaude.

06-18 Adopter avec le sujet des comportements conformes aux règles de sécurité lors de l'enveloppement de paraffine.

06-19 Agir avec assurance tout au long de l'enveloppement de paraffine.

06-20 Être attentif aux éléments d'information qui découlent de conversation avec un sujet donné pour utilisation au moment opportun.

06-21 En cas d'incident durant l'enveloppement de paraffine, agir avec calme, discernement et rapidité.

06-22 Adopter des comportements d'éthique professionnelle lors de l'enveloppement de paraffine.

Savoir-faire

06-23 Placer de façon fonctionnelle et selon les normes de sécurité le matériel nécessaire à un enveloppement de paraffine.

06-24 Préparer la paraffine en tenant compte du moment de son utilisation.

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

06-25 Faire prendre une position correcte et confortable au sujet en vue d'un enveloppement de paraffine des mains et des avant-bras.

06-26 Prévenir ou pallier aux incidents pouvant survenir durant l'exécution d'un enveloppement de paraffine par l'application de mesures de sécurité.

06-27 Sur la main et l'avant-bras gauche maintenus en position immobile, appliquer rapidement et uniformément la paraffine en couches successives, selon la technique appropriée et en tenant compte du degré d'épaisseur à obtenir.

06-28 Immédiatement après l'avoir recouvert de paraffine, emmailloter fermement la main et l'avant-bras, selon la technique appropriée et de façon hermétique.

06-29 Retirer le gant de paraffine d'un seul trait, selon la technique appropriée.

06-30 Après l'enveloppement de paraffine, nettoyer et ranger avec ordre et méthode le poste de travail et le matériel utilisé.

06-31 Appliquer les mesures d'hygiène pertinentes à l'enveloppement de la paraffine.

06-32 Exécuter dans l'ordre, avec rapidité et coordination, toutes les étapes d'un enveloppement de paraffine dans un laps de temps ne dépassant pas quarante-cinq (45) minutes.

06-33 Stériliser la paraffine selon la technique appropriée et au moment opportun.

Savoir-intégrer

06-34 Relier les notions sur l'action physique de la chaleur et du froid sur la matière au principe de l'enveloppement de paraffine.

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ENVELOPPEMENT DE PARAFFINE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-intégrer (suite)

06-35 Distinguer, parmi les règles d'hygiène générales, celles qui s'appliquent à l'exécution d'un enveloppement de paraffine.

06-36 Distinguer, parmi les notions sur les premiers soins, celles qui sont pertinentes à l'utilisation et à l'application de paraffine chaude.

06-37 Appliquer les notions sur la régulation thermique au niveau de la peau au principe de l'enveloppement de paraffine.

06-38 Associer les réactions cutanées causées par l'application de paraffine chaude à la fonction de protection de la peau par les agressions physiques.

06-39 Appliquer les notions sur la texture et la sensibilité cutanées au besoin de prendre des précautions dans l'application de paraffine chaude.

06-40 Relier l'action adoucissante de l'enveloppement de paraffine au mode d'évaporation de la sueur.

TITRE: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Poser des faux ongles temporaires ou fabriquer des faux ongles permanents pour une cliente.

ÉTAPES

- Préparer le matériel.
- Examiner l'état des ongles et des replis unguéaux.
- Procéder à l'examen morphologique des mains et des ongles.
- Effectuer un test de sensibilité cutané s'il y a lieu.
- Déterminer l'opération à effectuer: pose ou fabrication.
- Procéder à la préparation des ongles du sujet en vue de la pose ou de la fabrication des faux-ongles selon le cas.
- Exécuter les étapes préparatoires à la pose ou à la fabrication de faux ongles selon le cas.
- Poser les faux ongles temporaires ou fabriquer les faux ongles permanents selon le cas.
- Exécuter les opérations subséquentes à la fabrication de faux ongles permanents s'il y a lieu.
- Maquiller les faux ongles.
- Conseiller le sujet.
- Nettoyer, désinfecter s'il y a lieu et ranger le matériel.

CONDITIONS

- À l'aide du matériel approprié.
- Sur un sujet ne présentant pas de contre-indications.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Absence de contre-indications
- Pertinence de l'exécution d'un test cutané.

TITRE: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

CRITÈRES DE PERFORMANCE (suite)

- Respect de l'ordre des étapes.
- Respect de la technique utilisée.
- Respect des indications du fabricant.
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'éthique professionnelle.
- Adaptation parfaite des faux ongles à la morphologie des mains.
- Harmonie et équilibre des faux ongles entre eux et avec les doigts.
- Adhérence parfaite des faux ongles.
- Dégagement des cuticules.
- Absénce de produit sur les replis péri-unguéaux.
- Aspect naturel des faux ongles permanents.
- Uniformité de la surface des faux-ongles.
- Obtention de la forme désirée des faux ongles.
- Solidité de la pose.
- Retouche limitée au vide laissé par la croissance.
- Retrait de faux ongles avec délicatesse et selon la technique.
- Satisfaction de la cliente.

Objectif terminal n° 07

Titre: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

07-01 Distinguer les faux ongles temporaires des faux ongles permanents, en tenant compte de leurs particularités, de leurs avantages et de leurs inconvénients.

07-02 Indiquer les contre-indications à la pose ou à la fabrication de faux ongles.

07-03 Décrire le but de la pose ou de la fabrication des faux ongles.

07-04 Énumérer les points faisant l'objet d'un examen plus particulier avant la pose ou la fabrication de faux ongles.

07-05 Énumérer les principales anomalies de l'ongle susceptibles de profiter de la pose ou de la fabrication de faux ongles.

07-06 Décider de la pose ou de la fabrication de faux-ongles, en tenant compte de leurs inconvénients et des informations reçues du sujet.

07-07 Justifier l'importance de lire et de suivre les instructions du fabricant lors de la fabrication de faux ongles.

07-08 Choisir le matériel devant servir à la pose ou à la fabrication de faux ongles.

07-09 Énumérer dans l'ordre et justifier les étapes préparatoires à la pose ou à la fabrication de faux ongles.

07-10 Énumérer dans l'ordre et justifier les étapes d'exécution de la pose de faux ongles temporaires.

07-11 Énumérer dans l'ordre et justifier les étapes de la fabrication de faux ongles permanents.

07-12 Justifier la décision d'exécuter un test cutané avant d'exécuter la pose ou la fabrication de faux ongles.

07-13 Énumérer les précautions à prendre lors de la pose ou de la fabrication de faux ongles.

07-14 Décrire les qualités techniques de la pose ou de la fabrication de faux ongles.

Objectif terminal n° 07

Titre: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs (suite)

07-15 Énumérer dans l'ordre et justifier les étapes subséquentes à la fabrication de faux ongles permanents.

07-16 Décrire la technique d'exécution du retrait de faux ongles temporaires ou celle de faux ongles permanents.

07-17 Conseiller le sujet sur les précautions à prendre pour prolonger la durée des faux ongles.

Savoir-percevoir

07-18 Vérifier l'état des ongles et des doigts, plus particulièrement aux rebords péri-unguéaux.

07-19 Déceler par la vue la présence de lésions ou d'états pathologiques aux ongles ou aux doigts avant la pose ou la fabrication de faux ongles.

07-20 Identifier les caractéristiques morphologiques des mains, des doigtr et des ongles.

07-21 Sentir et prévoir les attentes d'un sujet donné.

07-22 Déceler visuellement les défauts d'exécution de la pose ou de la fabrication de faux ongles.

Savoir-être

07-23 Faire partager au sujet toutes les décisions relatives à la pose ou à la fabrication de faux ongles.

07-24 Faire montre d'attention dans l'utilisation de produits lors de la pose ou de la fabrication de faux ongles.

07-25 Adopter des comportements d'éthique professionnelle.

07-26 Agir avec clame, discernement et rapidité en cas d'incident lors de la pose ou de la fabrication de faux ongles.

07-27 Nuancer et corriger ses décisions par l'évaluation critique de son travail.

Objectif terminal n° 07

Titre: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-être (suite)

07-28 Adopter avec le sujet des comportements conformes aux règles de sécurité lors de la pose ou de la fabrication de faux ongles.

Savoir-faire

07-29 Placer d'une façon fonctionnelle le matériel nécessaire à la pose ou à la fabrication de faux ongles.

07-30 Dégraisser soigneusement la plaque de l'ongle à l'aide d'un produit approprié.

07-31 Amincir les faux ongles temporaires selon la technique et au moyen des outils appropriés.

07-32 Modeler la courbure transversale des faux ongles temporaires selon la technique et en fonction de la forme désirée.

07-33 Poser selon la technique sur l'ongle naturel, un faux-ongle encollé adéquatement.

07-34 Dépolir suffisamment et sans excès la plaque de l'ongle naturel selon la technique et à l'aide de l'outil approprié.

07-35 Placer le gabarit solidement et à l'endroit approprié.

07-36 Appliquer le mélange de fabrication selon la technique et en tenant compte du résultat désiré.

07-37 Enlever délicatement et au moment approprié chacun des gabarits.

07-38 À l'aide de l'outil approprié, limer le faux ongle permanent selon la technique, en tenant compte de la forme désirée.

07-39 Poncer suffisamment et sans excès la surface du faux-ongle permanent selon la technique et à l'aide de l'outil approprié.

07-40 À l'aide de l'outil approprié, amincir avec douceur et délicatesse le bord libre du faux ongle permanent, en tenant compte de l'épaisseur désirée.

Objectif terminal n° 07

Titre: LA POSE OU LA FABRICATION DE FAUX ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

07-41 Effectuer avec délicatesse le retrait des faux ongles temporaires ou permanents selon la technique et à l'aide des produits ou de l'outil approprié.

07-42 Effectuer correctement et à l'endroit approprié les retouches nécessitées par la croissance des ongles.

07-43 Appliquer les notions relatives au phénomène d'instabilité des produits cosmétiques aux produits utilisés pour la pose et la fabrication de faux ongles.

07-44 Relier les notions sur l'allergie à l'utilisation des produits pour la pose ou la fabrication de faux ongles.

07-45 Appliquer les notions sur la prolifération microbienne à la pose d'un faux ongle sur un ongle naturel lésé ou infecté.

07-46 Relier les notions sur la morphologie de la main, des doigts et des ongles à la pose et à la fabrication de faux ongles.

07-47 Distinguer, parmi les règles d'hygiène professionnelle, celles qui s'appliquent à la pose ou à la fabrication de faux ongles.

UNITÉ DE FORMATION 3

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: EXÉCUTION D'UN ENSEMBLE DE TÂCHES SUR CLIENTS(TES)

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances et les habiletés nécessaires à l'exécution sur clients(tes) de l'ensemble des tâches faisant partie du métier de MANUCURE.

OBJECTIF TERMINAL

08 Exercices sur clients(tes)

TITRE: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

COMPORTEMENT

Exécuter un ensemble de tâches de manucurie pour un(e) client(e) donné(e).

PRÉCISIONS

- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, le soin et le maquillage des ongles.
- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, le soin des ongles avec réparation d'ongles brisés et le maquillage des ongles.
- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, le soin des ongles sans réparation, le soin des mains et le maquillage des ongles.
- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, la pose de faux ongles et le maquillage des ongles.
- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, la fabrication de faux ongles et le maquillage des ongles.
- Exécuter un ensemble de tâches comprenant l'examen des ongles et des mains, le soin des mains et l'enveloppement de paraffine.
- Exécuter différents ensembles de tâches selon les conditions du marché du travail et dans un laps de temps approprié.
- Assumer la fonction d'accueil de la clientèle.

CONDITIONS

- Dans un contexte simulant le marché du travail, soit parallèlement à d'autres soins (esthétique ou coiffure), soit comme soin unique.
- Pour des clients(tes) ne présentant pas de contre-indication générale à un soin.
- À l'aide du matériel approprié.

(à suivre)

TITRE: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

CONDITIONS (suite)

- Sans l'aide de documentation technique autre que les indications du fabricant.
- De façon autonome.

CRITÈRES DE PERFORMANCE

- Moment opportun du soin, lorsque parallèle à d'autres soins.
- Exécution dans l'ordre des étapes du soin, de l'arrivée jusqu'au départ du(de la) client(e).
- Choix de soins appropriés aux besoins du(de la) client(e).
- Choix judicieux de produits.
- Respect des techniques d'exécution.
- Rapidité d'exécution et coordination des gestes.
- Autonomie dans la prise de décision.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Respect des règles de l'éthique professionnelle.
- Gestes professionnels mesurés et réfléchis.
- Communication centrée sur le(la) client(e): écoute attentive, choix des conversations.
- Économie dans l'utilisation du matériel.
- Aspect esthétique des ongles après le manucure.
- Satisfaction du(de la) client(e).

Objectif terminal n° 08

Titre: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoirs

08-01 Décrire le marché du travail en manucurie.

08-02 Décrire le mode d'organisation et de planification des soins de manucurie en milieu de travail.

08-03 Décrire les caractéristiques de l'accueil du(de la) client(e).

08-04 Justifier l'ordre dans lequel s'exécutent les tâches de manucurie de l'arrivée jusqu'au départ du(de la) client(e), en tenant compte du type de soins à exécuter.

08-05 Pour un(e) client(e) donné(e), concevoir et planifier un ensemble de soins en fonction des données recueillies.

08-06 Seul et sans l'aide de documentation technique autre que les indications du fabricant, choisir les produits et les techniques de réalisation du(des) soin(s), en tenant compte des données de l'examen et du résultat désiré.

Savoir-percevoir

08-07 Au moyen de questions et d'observation, recueillir seul, sans l'aide du formateur, toutes les données jugées pertinentes aux décisions à prendre quant au(x) soin(s) à donner.

08-08 Sentir et prévoir les attentes d'un(e) client(e) donné(e), en vue d'y répondre par des soins appropriés.

08-09 Évaluer visuellement l'aspect esthétique des ongles après le manucure.

08-10 Reconnaître les qualités et les défauts de ses gestes professionnels envers le(la) client(e), au moyen d'une évaluation critique de son comportement.

Objectif terminal n° 08

Titre: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-être

08-11 Faire partager au(à la) client(e) toutes les décisions relatives aux soins prodigués.

08-12 Adopter des comportements d'éthique professionnelle lors des exercices sur clients(tes).

08-13 Nuancer ses décisions et les corriger s'il y a lieu par l'évaluation critique de son travail.

08-14 Adopter des comportements qui favorisent l'utilisation rationnelle et économique du matériel durant l'exécution des tâches.

08-15 Adopter des comportements visant à augmenter la rapidité et la coordination des gestes, tout en conservant les qualités techniques d'exécution.

08-16 Se préoccuper constamment d'hygiène dans les exercices sur clients(tes).

08-17 Se préoccuper constamment de sécurité dans les exercices sur clients(tes).

08-18 Prévoir le moment et les étapes d'un soin pour mieux organiser sa tâche.

08-19 Montrer de la confiance en soi dans la prise de décision tout en demeurant prudent.

Savoir-faire

08-20 Vérifier rapidement avant chaque soin et corriger s'il y a lieu l'état du poste de travail, en tenant compte des tâches à executer.

08-21 Accueillir le(la) client(e) selon les règles de l'étiquette et en fonction du contexte de travail.

08-22 Installer rapidement et confortablement le(la) client(e).

Objectif terminal n° 08

Titre: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-faire (suite)

08-23 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 30 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, le soin et le maquillage des ongles, dans un laps de temps ne dépassant pas 45 minutes.

08-24 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 10 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, le soin des ongles avec réparation d'ongles brisés et le maquillage des ongles, dans un laps de temps ne dépassant pas 65 minutes.

08-25 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 25 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, le soin des ongles sans réparation, le soin des mains et le maquillage des ongles, dans un laps de temps ne dépassant pas 75 minutes.

08-26 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 10 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, la pose de faux ongles et le maquillage des ongles, dans un laps de temps ne dépassant pas 60 minutes.

08-27 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 5 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, la fabrication de faux ongles et le maquillage des ongles, dans un laps de temps ne dépassant pas 2 heures.

08-28 Sur des clientes, exécuter avec autonomie, rapidité et coordination un nombre minimal de 5 fois un ensemble de tâches comprenant: l'examen des ongles et des mains, le soin des mains et l'enveloppement de paraffine, dans un laps de temps d'environ 2 heures.

08-29 Sur des clients(tes), exécuter avec autonomie, rapidité et coordination différents ensembles de tâches selon les conditions du marché du travail et dans un laps de temps approprié.

Objectif terminal n° 08

Titre: EXERCICES SUR CLIENTS(TES)

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Savoir-intégrer

08-30 Appliquer les notions de dermatologie à toute décision relative à un soin à donner.

08-31 Appliquer les notions de microbiologie à toute décision relative à un soin à donner.

08-32 Appliquer les notions sur l'hypersensibilité cutanée et l'allergie à la prise de décision quant au soin à donner.

08-33 Appliquer à l'exécution des soins en manucurie les notions sur les règles d'hygiène.

08-34 Appliquer à chacune des tâches exécutées les règles de sécurité qui leur sont propres.

08-35 Appliquer les notions de cosmétologie au choix et à l'utilisation de produits.

UNITÉ DE FORMATION 4

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: L'HYGIÈNE APPLIQUÉE AUX SERVICES PERSONNELS

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances d'hygiène nécessaires à la pratique de soins professionnels en manucurie.

OBJECTIFS TERMINAUX

01 Les micro-organismes

02 L'immunologie et l'allergie

03 L'hygiène professionnelle

04 Les maladies transmissibles

05 Les premiers soins

TITRE: LES MICRO-ORGANISMES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux notions jugées essentielles à la compréhension du sujet à l'étude et pertinentes à la pratique des soins à la personne, décrire les micro-organismes, en tenant compte de leur physiologie, de leur relation avec l'environnement et des moyens de lutter contre eux.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Faire la distinction entre les principales classes de micro-organismes.
- Expliquer la physiologie cellulaire des micro-organismes.
- Faire la distinction entre les états saprophyte, parasite ou pathogène d'un micro-organisme.
- Expliquer les relations des micro-organismes avec leur environnement.
- Identifier les principales voies d'accès et les modes de transmission des microbes dans l'organisme.
- Distinguer le mode de prolifération des virus de celui des autres micro-organismes.
- Expliquer les mécanismes de défense de l'organisme contre l'envahissement microbien.
- Expliquer comment contrer l'action des microbes par suppression, destruction ou inhibition.
- Décrire l'état infectieux et ses conséquences.
- Associer aux pathologies les plus courantes le micro-organisme responsable de chacune d'elles.
- Démontrer l'importance de l'application des règles d'hygiène dans la pratique des soins à la personne.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 01

Titre: LES MICRO-ORGANISMES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

01-01 Définir la microbiologie.

01-02 Définir le microbe ou micro-organisme.

01-03 Décrire sommairement l'évolution de la microbiologie en utilisant comme exemples des travaux de grands savants.

01-04 Donner deux exemples d'organismes qui composent chacun des trois règnes du monde vivant.

01-05 Classifier les micro-organismes en tenant compte de leurs particularités.

01-06 Faire la distinction entre les microbes suivants: saprophyte et parasite, anaérobie et aérobie.

01-07 Distinguer l'hôte du porteur de germes.

01-08 Définir le sens des qualificatifs pathogène, pyogène, virulent.

01-09 Définir l'état infectieux.

01-10 Décrire le mode de vie de chacun des micro-organismes, en tenant compte de leurs fonctions de respiration, de nutrition, de métabolisme et d'élimination.

01-11 Expliquer les facteurs influençant la vie et le comportement des micro-organismes.

01-12 Décrire la flore normale de la peau.

01-13 Expliquer sommairement les facteurs généraux ou locaux déclenchant le pouvoir pathogène des micro-organismes.

01-14 Distinguer un protiste supérieur d'un protiste inférieur.

01-15 Distinguer un protozoaire d'un métazoaire, en tenant compte de leurs particularités.

01-16 Classifier les protozoaires en tenant compte de leurs formes.

01-17 Donner deux exemples de maladies rencontrées fréquemment et causées par des protozoaires.

Objectif terminal n° 01

Titre: LES MICRO-ORGANISMES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (L'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

01-18 Identifier les habitats et les modes de transmission des protozoaires.

01-19 Distinguer un champignon d'une levure, en tenant compte de leurs particularités.

01-20 Donner deux (2) exemples de maladies cutanées d'origine mycosique courantes.

01-21 Nommer deux (2) modes de transmission des champignons pathogènes.

01-22 Classifier les bactéries, en tenant compte de leur forme, de leur coloration et de leur mode de vie.

01-23 Donner quatre (4) exemples de maladies dues à des bacilles.

01-24 Identifier quatre (4) habitats où se retrouvent les cocci.

01-25 Donner quatre (4) exemples de maladies cutanées dues à des bactéries de type cocci.

01-26 Donner deux (2) exemples de maladies causées par des bactéries de type spirille.

01-27 Définir le virus.

01-28 Distinguer la bactérie du virus, en tenant compte de leurs caractéristiques respectives.

01-29 Donner au moins deux (2) exemples de maladies cutanées causées par des virus.

01-30 Identifier les tissus pouvant être affectés par les virus.

01-31 Identifier les agents chimiques permettant de contrer l'action des micro-organismes.

01-32 Décrire le phénomène de la sporulation bactérienne et ses dangers.

Objectif terminal n° 01

Titre: LES MICRO-ORGANISMES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration

01-33 Comparer la structure et les fonctions d'une cellule vivante du corps humain à celles d'un protiste simple et d'un protiste complexe.

01-34 Établir un lien entre les toxines produites par le métabolisme de la cellule et celles produites par la cellule microbienne.

01-35 Relier l'action irritante des toxines microbiennes dans les tissus au processus inflammatoire.

01-36 Associer les notions d'hygiène aux voies d'accès des microbes.

01-37 Comparer les fonctions des cellules microbiennes à celles de la cellule humaine.

TITRE: L'IMMUNOLOGIE ET L'ALLERGIE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux éléments de connaissance jugés essentiels à la compréhension des sujets à l'étude, acquérir des notions d'immunologie et d'allergie applicables à la pratique des soins à la personne.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Définir les termes immunologie et allergie.
- Expliquer la réponse immunitaire de l'organisme.
- Expliquer le rôle de la vaccination et de la sérothérapie dans la réponse immunitaire de l'organisme.
- Relier le rejet d'un greffon à la réponse immunitaire.
- Reconnaître les signes d'une réaction allergique.
- Rattacher les réactions allergiques aux mécanismes de défense de l'organisme.
- Vérifier au moyen d'un test cutané la sensibilité d'un sujet à une substance contenant un ingrédient de nature allergène.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 02

Titre: L'IMMUNOLOGIE ET L'ALLERGIE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

02-01 Définir le sens du terme immunologie.

02-02 Décrire sommairement la structure du système immunitaire.

02-03 Décrire sommairement le rôle joué par chacun des éléments du système immunitaire.

02-04 Distinguer l'antigène de l'anticorps.

02-05 Décrire sommairement chacune des phases de la réponse immunitaire de l'organisme.

02-06 Décrire en quelques mots le rôle de l'immunoglobuline dans la réponse immunitaire.

02-07 Distinguer le pouvoir immunitaire naturel du pouvoir immunitaire acquis de l'organisme.

02-08 Expliquer en quelques mots le rôle joué par la vaccination dans la réponse immunitaire de l'organisme.

02-09 Expliquer en quelques mots le rôle de la sérothérapie dans la réponse immunitaire de l'organisme.

02-10 Expliquer en quelques mots l'auto-immunisation.

02-11 En tenant compte de l'origine d'un greffon, expliquer les phénomènes de rejet de ce greffon par l'organisme.

02-12 Décrire l'allergie, en tenant compte de ses manifestations cutanées et organiques.

02-13 Comparer les manifestations allergiques aux manifestations inflammatoires.

02-14 Distinguer les différents types d'allergie, en tenant compte de leur intensité et de leur vitesse de réaction.

02-15 Classifier les principales allergies, en tenant compte de l'organe-cible.

02-16 Distinguer l'allergie héréditaire de l'allergie acquise.

Objectif terminal n° 02

Titre: L'IMMUNOLOGIE ET L'ALLERGIE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

02-17 Identifier les allergènes les plus courants, en tenant compte de leur origine.

02-18 Définir le rôle de l'histamine dans l'allergie.

02-19 Définir le choc anaphylactique.

02-20 Nommer deux facteurs déclenchants d'allergie susceptibles de causer un choc anaphylactique.

02-21 Décrire le rôle du test cutané dans la pratique des soins à la personne.

Objectif de perception

02-22 Reconnaître à l'oeil nu et au toucher les signes cardinaux d'une allergie.

Objectif psycho-moteur

02-23 À l'aide d'un produit contenant une substance allergène exécuter un test cutané selon la technique appropriée.

Objectifs d'intégration

02-24 Appliquer les règlements sur les cosmétiques à l'utilisation de produits pouvant contenir des substances de nature allergène.

02-25 Relier les notions sur la réponse immunitaire de l'organisme au contact d'allergènes au choix des composants d'un produit cosmétique.

02-26 Relier la fonction de protection de la cellule dans son environnement à celle de l'organisme au contact d'antigènes.

02-27 Relier les éléments qui interviennent dans la réponse immunitaire à ceux qui composent le sang et la lymphe.

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 03

TITRE: L'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Observer et appliquer les règles d'hygiène pertinentes à la pratique de soins à la personne, en tenant compte de la Loi provinciale sur la santé publique et des règlements municipaux s'il y a lieu.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Observer les articles de la Loi provinciale sur l'hygiène publique relatifs à la pratique de soins à la personne.
- Observer les règlements d'hygiène de la municipalité où se donnent les soins.
- Appliquer les mesures d'hygiène personnelle.
- Appliquer les règles d'hygiène relatives aux lieux de travail.
- Appliquer les mesures d'hygiène relatives au matériel.
- Appliquer les mesures d'hygiène relatives aux conditions de travail.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 03

Titre: L'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

03-01 Définir l'hygiène, en tenant compte de ses buts et des aspects auxquels elle s'applique.

03-02 Donner un exemple de chacun des modes d'hygiène préventive.

03-03 Identifier les organismes qui ont juridiction quant à l'application des règles d'hygiène.

03-04 Faire la distinction entre les mesures d'hygiène suivantes: prophylaxie, asepsie et antisepsie, désinfection et stérilisation.

03-05 Décrire les différents procédés d'asepsie, en tenant compte des avantages et des inconvénients de leur utilisation.

03-06 Distinguer un antiseptique à action bactériostatique d'un antiseptique à action bactéricide.

03-07 Choisir un produit antiseptique, en tenant compte de son action, de son efficacité, de ses inconvénients et du but de son utilisation.

03-08 Décrire les mesures de propreté personnelle, en tenant compte des différentes parties du corps.

03-09 Décrire les mesures d'hygiène spécifiques aux vêtements.

03-10 Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à l'entretien des locaux et du mobilier, en tenant compte de la Loi et des règlements d'hygiène publique.

03-11 Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à la lingerie, en tenant compte de la Loi et des règlements d'hygiène publique.

03-12 Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à l'entretien des appareils utilisés dans la pratique des soins à la personne, en tenant compte du matériel de fabrication.

03-13 Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à l'entretien de l'outillage et des accessoires utilisés dans la pratique des soins à la personne, en tenant compte des facteurs d'influence.

Objectif terminal n° 03

Titre: L'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-14 Décrire les mesures d'hygiène professionnelle relatives à l'utilisation du matériel de consommation dans la pratique de soins à la personne.

03-15 Décrire les mesures d'hygiène à prendre en présence de lésions cutanées ou de dermatoses, en tenant compte de l'ampleur et du degré de contagion.

03-16 Identifier des aspects de la vie moderne qui affectent l'hygiène au travail.

03-17 Énumérer et justifier des moyens qui favorisent l'hygiène de vie et la santé au travail.

03-18 Expliquer les conséquences du stress sur la santé au travail.

03-19 Expliquer les conséquences du surmenage et de la fatigue physique et mentale sur l'organisme et le rendement au travail.

Objectifs d'attitude

03-20 Se préoccuper constamment de son hygiène corporelle dans ses relations professionnelles.

03-21 Se préoccuper constamment de ses vêtements, en tenant compte de leur aspect et des odeurs qui en émanent.

03-22 Se préoccuper constamment de la Loi et des règlements d'hygiène publique dans l'utilisation de lingerie dans la pratique des soins à la personne.

03-23 Être constamment attentif à la propreté des locaux et du mobilier servant aux soins professionnels.

03-24 Être constamment attentif à la propreté des appareils servant aux soins professionnels.

03-25 Être constamment attentif à la propreté de l'outillage et des accessoires servant aux soins professionnels.

03-26 Adopter des comportements qui favorisent l'hygiène au travail.

Objectif terminal n° 03

Titre: L'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectif psychomoteur

03-27 Stériliser des outils ou des accessoires professionnels, en tenant compte du degré de chaleur et de la durée appropriée.

TITRE: LES MALADIES TRANSMISSIBLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux éléments de connaissance jugés nécessaires à assurer la protection des professionnels des soins à la personne et de la clientèle, acquérir des notions sur les maladies transmissibles les plus courantes, en tenant compte des éléments suivants: agent causal, habitat, voies de transmission, évolution, degré de contagion et gravité de la maladie.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Classifier les principales maladies transmissibles selon l'agent causal et selon leurs voies de transmission.
- Décrire sommairement les maladies transmissibles les plus courantes, leurs symptômes les plus apparents et leur évolution.
- Reconnaître la gravité et le degré de contagion d'une maladie transmissible donnée.
- Identifier l'habitat des micro-organismes responsables des maladies transmissibles le plus fréquemment rencontrées en soins personnels.
- Identifier les mesures d'hygiène personnelle visant à protéger des maladies transmissibles les professionnels des soins à la personne.
- Identifier les mesures d'hygiène professionnelle visant à protéger la clientèle et les professionnels des soins à la personne en milieu de travail.
- Identifier les maladies transmissibles les plus courantes pouvant affecter les professionnels des soins à la personne ou la clientèle et qui sont des contre-indications à donner ou à recevoir un soin.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 04

Titre: LES MALADIES TRANSMISSIBLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

04-01 Définir ce qu'on entend par maladie transmissible.

04-02 Définir les termes suivants: symbiose, parasitisme, épidémie, épidémiologie.

04-03 Énumérer les facteurs de prédisposition aux maladies transmissibles.

04-04 Nommer les grandes classes de maladies transmissibles, en tenant compte de leur agent causal.

04-05 Nommer les habitats des agents responsables des maladies transmissibles les plus courantes.

04-06 Nommer quatre (4) modes de transmission des maladies infectieuses d'origine bactérienne.

04-07 Nommer cinq (5) maladies d'origine bactérienne transmises par les voies respiratoires.

04-08 Expliquer les dangers d'une infection streptococcique de la gorge, en tenant compte de son évolution et de sa gravité.

04-09 En tenant compte de leur origine et de leur mode de contamination, décrire sommairement les trois (3) maladies infectieuses suivantes: salmonelloses, botulisme, gastro-entérite.

04-10 Nommer cinq (5) maladies infectieuses d'origine bactérienne pouvant être transmises par contact.

04-11 Décrire sommairement la syphilis, en tenant compte des éléments suivants: voies de transmission, évolution, degré de contagion, gravité.

04-12 Décrire sommairement la gonorrhée, en tenant compte des éléments suivants: voies de transmission, évolution, degré de contagion, gravité.

04-13 Décrire sommairement le tétanos, en tenant compte de l'habitat de son bacille et de ses voies de transmission.

Objectif terminal n° 04

Titre: LES MALADIES TRANSMISSIBLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

04-14 Décrire sommairement quatre (4) infections d'origine staphylococcique et streptococcique les plus courantes, en tenant compte des éléments suivants: voies de transmission, évolution, degré de contagion, gravité.

04-15 Décrire sommairement trois (3) affections causées par des champignons en tenant compte des éléments suivants: voies de transmission, évolution, degré de contagion, gravité.

04-16 Distinguer les affections trichophytiques des candidoses.

04-17 Nommer trois (3) voies de transmission des maladies infectieuses d'origine virale.

04-18 Nommer, parmi les plus courantes, cinq (5) affections virales transmises par les voies respiratoires.

04-19 Décrire sommairement l'herpès, en tenant compte des éléments suivants: agent causal, voies de transmission, régions affectées, degré de contagion, gravité.

04-20 Nommer les trois (3) affections virales transmises par les voies digestives.

04-21 Distinguer la mononucléose de l'hépatite, en tenant compte des éléments suivants: symptômes, voies de transmission, degré de contagion, gravité de la maladie.

04-22 Nommer deux affections virales causées par des morsures ou des piqûres.

04-23 Identifier les précautions à prendre en présence de maladies infectieuses, en tenant compte des éléments suivants: voies de transmission, persistance des symptômes, gravité de la maladie.

Objectifs d'intégration

04-24 Relier les notions sur les micro-organismes aux maladies transmissibles qu'ils engendrent.

Objectif terminal n° 04

Titre: LES MALADIES TRANSMISSIBLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration (suite)

04-25 Relier les mesures d'hygiène personnelle et professionnelle à la prévention des maladies transmissibles en milieu de travail.

04-26 Appliquer les notions d'immunologie aux maladies transmissibles, en tenant compte de la capacité qu'a l'organisme de se défendre.

04-27 Relier les notions sur les dermatoses infectieuses aux maladies transmissibles le plus fréquemment rencontrées en soins personnels.

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 05

TITRE: LES PREMIERS SOINS

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Dans une situation d'urgence survenant dans un établissement où se pratiquent les soins à la personne, porter rapidement secours à un sujet victime d'accident ou de maladie subite, en tenant compte des symptômes qu'il présente, tout en assurant son bien-être et sa sécurité.

ÉTAPES

- Juger de la gravité de la situation.
- Obtenir les secours médicaux s'il y a lieu.
- Rassurer le sujet.
- Donner les premiers soins.
- Assurer, dans l'environnement immédiat du sujet, des conditions favorables à sa sécurité et à son rétablissement.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 05

Titre: LES PREMIERS SOINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

05-01 Définir les premiers soins et leurs buts.

05-02 Énumérer les règles à observer dans la pratique des premiers soins.

05-03 Identifier les trois (3) grandes décisions à prendre prioritairement en cas d'urgence.

05-04 Définir le rôle de chacun des organismes de secours.

05-05 Décrire la procédure à suivre pour prévenir les organismes de secours.

05-06 Énumérer, par ordre de priorité, les symptômes à observer en cas d'urgence.

05-07 Identifier les éléments qui composent la trousse de premiers soins et leurs caractéristiques.

05-08 Énumérer les moyens à prendre pour assurer la sécurité d'une victime d'accident ou de maladie subite.

05-09 Énumérer les situations d'urgence les plus susceptibles de se produire en services personnels.

05-10 Énumérer les principaux symptômes de l'allergie cutanée.

05-11 Décrire brièvement le processus à suivre pour porter secours à une victime de blessure accompagnée d'hémorragie.

05-12 Décrire brièvement le processus à suivre pour porter secours à un sujet souffrant d'un saignement de nez.

05-13 Identifier cinq (5) causes de brûlures pouvant survenir dans la pratique des soins à la personne.

05-14 Énumérer les principaux symptômes d'une brûlure légère et ceux d'une brûlure grave.

05-15 Décrire sommairement les premiers soins à prodiguer en cas de brûlure grave.

05-16 Identifier cinq (5) causes d'électrocution.

Objectif terminal n° 05

Titre: LES PREMIERS SOINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

05-17 Énumérer les principaux symptômes de l'électrocution.

05-18 Identifier les principales causes de l'évanouissement.

05-19 Énumérer et reconnaître les principaux symptômes de l'évanouissement.

05-20 Énumérer et reconnaître les principaux symptômes de l'épuisement par la chaleur.

05-21 Définir le coup de chaleur.

05-22 Définir l'état de choc et ses principales causes.

05-23 Énumérer les principaux symptômes de l'état de choc.

05-24 Indiquer les premiers soins à prodiguer à une personne en état de choc.

05-25 Énumérer les principaux symptômes de la crise d'épilepsie.

05-26 Décrire les premiers soins à prodiguer à la victime d'une crise d'épilepsie.

05-27 Définir le coma diabétique et ses causes.

05-28 Décrire les premiers soins à prodiguer à une victime du coma diabétique.

05-29 Énumérer six (6) des principaux symptômes de la crise cardiaque.

05-30 Décrire les premiers soins à prodiguer à la victime d'une crise cardiaque.

05-31 Énumérer les principaux symptômes de défaillance respiratoire.

05-32 Décrire les premiers soins à prodiguer à une victime de défaillance respiratoire.

05-33 Énumérer les règles à suivre dans un cas de chute avec possibilité de fracture.

Objectif terminal n° 05

Titre: LES PREMIERS SOINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectif de perception

05-34 Reconnaître la gravité d'une brûlure, en tenant compte des coucher de la peau qui sont affectées.

Objectifs d'attitude

05-35 Prêter attention aux éléments d'information pouvant aider à porter secours à un sujet donné.

05-36 Adopter des comportements prudents dans la pratique des premiers soins.

05-37 Adopter des comportements rassurants avec un sujet victime d'accident ou de maladie subite.

05-38 Agir avec calme, discernement et rapidité en présence d'une victime d'accident ou de maladie subite.

Objectifs psychomoteurs

05-39 Donner rapidement les soins appropriés à une victime de réaction allergique.

05-40 Donner rapidement les soins appropriés à une victime d'irritation des yeux à la suite de la pénétration d'un produit ou d'un corps étranger.

05-41 Donner rapidement les soins appropriés à une victime d'hémorragie externe.

05-42 Donner rapidement les soins appropriés à une victime de saignement de nez.

05-43 Donner rapidement les premiers soins à une victime de brûlure légère.

05-44 Porter rapidement secours et donner les premiers soins à une victime d'électrocution.

05-45 Donner rapidement les premiers soins à une victime d'évanouissement.

Objectif terminal n° 05

Titre: LES PREMIERS SOINS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs psychomoteurs (suite)

05-46 Donner rapidement les premiers soins à une victime d'épuisement par la chaleur.

05-47 Secourir et donner les premiers soins à la victime d'une chute avec possibilité de fracture.

05-48 Manipuler correctement le matériel de premiers soins, en tenant compte des règles de l'hygiène.

Objectifs d'intégration

05-49 Établir un lien entre les modes de prolifération microbienne et les dangers d'infection au moment de la pratique des premiers soins.

05-50 Relier les notions sur le diabète à la pratique des premiers soins.

05-51 Relier les notions sur l'allergie à la pratique des premiers soins.

05-52 Relier au système circulatoire les premiers soins pratiqués dans le cas de crise cardiaque.

UNITÉ DE FORMATION 5

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: L'ONGLE, LA MAIN ET LE PIED

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances d'anatomie et de physiologie de l'ongle, de la main et du pied nécessaires à la pratique de la manucurie.

OBJECTIFS TERMINAUX

06 L'anatomie de l'ongle

07 L'anatomie de la main et du pied

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 05

TITRE: L'ÉTUDE DE L'ONGLE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant axu notions jugées pertinentes à la pratique de la manucurie, décrire l'ongle, en tenant compte de son organisation structurale et fonctionnelle et des modifications qu'il peut présenter.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Décrire l'anatomie de l'ongle.
- Identifier les constituants chimiques de l'ongle.
- Décrire la morphologie de l'ongle.
- Décrire le processus de croissance de l'ongle.
- Décrire le mode de nutrition de l'ongle.
- Établir une comparaison entre l'ongle et la peau aux points de vue structural et fonctionnel.
- Identifier les facteurs influençant l'état de l'ongle.
- Expliquer l'action de la sénescence sur l'état de l'ongle.
- Décrire les principales anomalies de l'ongle.
- Énumérer les principaux états pathologiques de l'ongle.
- Établir la relation entre l'état des ongles et l'état des extrémités.

NOTE: Les états pathologiques de l'ongle sont vus de façon plus détaillee dans le terminal n° 01 du programme de dermatologie.

CHAMP D'APPLICATION

Manucurie

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ÉTUDE DE L'ONGLE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

06-01 Définir l'ongle, en tenant compte de sa fonction.

06-02 Décrire l'anatomie de l'ongle, en tenant compte de ses trois parties: la matrice, la plaque unguéale et le bord libre.

06-03 Énumérer les constituants chimiques de l'ongle.

06-04 Identifier les caractéristiques morphologiques d'un ongle normal.

06-05 Classifier les différentes formes d'ongles, en tenant compte de leurs caractéristiques.

06-06 Décrire le processus de croissance de l'ongle, en tenant compte de son point d'origine, de son mode de développement et de sa vitesse de croissance.

06-07 Identifier les principaux facteurs influençant la croissance de l'ongle.

06-08 Décrire le mode de nutrition de l'ongle, en tenant compte des facteurs internes et externes qui l'influencent.

06-09 Décrire sommairement le processus de la kératinisation de l'ongle.

06-10 Identifier les caractéristiques d'un ongle sain, au point de vue de la consistance, du relief et de la coloration.

06-11 Identifier au moins cinq (5) facteurs externes susceptibles d'influencer l'état de l'ongle et en expliquer l'action.

06-12 Identifier au moins huit (8) facteurs internes susceptibles d'influencer l'état de l'ongle et en expliquer l'action.

06-13 Expliquer les changements structuraux et fonctionnels subis par l'ongle sous l'effet de la sénescence.

06-14 Décrire les principales anomalies de forme, de relief, de coloration et de consistance de l'ongle.

Objectif terminal n° 06

Titre: L'ÉTUDE DE L'ONGLE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

06-15 Nommer les états pathologiques de l'ongle les plus courants.

06-16 Expliquer l'influence de l'état de la peau sur l'état des ongles.

Objectifs d'intégration

06-17 Comparer la composition chimique de l'ongle à celle de la peau.

06-18 Comparer le processus de kératinisation de l'ongle à celui de la peau.

06-19 Relier les notions sur les échanges entre les capillaires et les cellules à la nutrition de l'ongle.

06-20 Comparer les changements structuraux et fonctionnels qui affectent l'ongle au moment de la sénescence à ceux qui affectent la peau.

TITRE: L'ANATOMIE DE LA MAIN ET DU PIED

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux notions jugées pertinentes à la pratique de la manucurie, décrire la main et le pied, en tenant compte de leur organisation structurale et de leur rôle dans l'appareil locomoteur.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Décrire l'anatomie de la main et de l'avant-bras.
- Définir le rôle de la main.
- Décrire l'action des principaux muscles de la main et de l'avant-bras.
- Décrire les mouvements articulaires de la main.
- Décrire la morphologie de la main.
- Identifier les principales anomalies structurales, morphologiques et fonctionnelles de la main.
- Nommer les principaux états pathologiques de la peau des mains.
- Décrire l'anatomie de la jambe et du pied.
- Définir le rôle du pied.
- Décrire les phases du déroulement normal de la marche.
- Identifier les principales anomalies structurales et fonctionnelles du pied.
- Nommer les principaux états pathologiques de la peau des pieds.

CHAMP D'APPLICATION

Manucurie

Objectif terminal n° 07

Titre: L'ANATOMIE DE LA MAIN ET DU PIED

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

07-01 Distinguer le sens des termes suivants: proximal, distal, supérieur, inférieur, palmaire, dorsal.

07-02 Définir la main, en tenant compte de son rôle principal.

07-03 Distinguer la région palmaire de la main de sa région dorsale, en tenant compte de leurs particularités.

07-04 Décrire sommairement chacune des trois (3) parties du squelette de la main.

07-05 Décrire la structure et le rôle des articulations, en tenant compte des trois (3) catégories.

07-06 Décrire le muscle squelettique strié, en tenant compte de sa structure, de son rôle et de ses propriétés.

07-07 Décrire sommairement l'avant-bras, au point de vue de son ossature et de ses principaux muscles.

07-08 Décrire le tendon au point de vue de sa structure et de son rôle.

07-09 Distinguer les muscles de l'éminence thénaur de ceux de l'éminence hypothénaur, en tenant compte de leur localisation et de leur action.

07-10 Expliquer l'action des muscles de l'avant-bras sur la mobilité de la main.

07-11 Définir les termes suivants: flexion, extension; abduction, adduction; pronation, suppination.

07-12 Décrire les mouvements articulaires de la main.

07-13 Définir les normes relatives aux proportions des mains et des doigts.

07-14 Classifier les principales formes de mains, en tenant compte des caractéristiques de chacune d'elles et des normes de proportions de la main et des doigts.

07-15 Identifier les principales anomalies structurales et morphologiques des mains et des doigts.

Objectif terminal n° 07

Titre: L'ANATOMIE DE LA MAIN ET DU PIED

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

07-16 Identifier les principales anomalies fonctionnelles des mains et des doigts en y associant les causes les plus courantes.

07-17 Nommer les principaux états pathologiques cutanés susceptibles d'être rencontrées au niveau des mains.

07-18 Décrire l'aspect extérieur du pied.

07-19 Identifier le principal rôle du pied, en tenant compte des mouvements permis par le pied et la jambe.

07-20 Décrire sommairement chacune des trois (3) parties du squelette du pied.

07-21 Décrire sommairement la voûte du pied, en tenant compte de ses courbures.

07-22 Décrire le rôle des os sésamoïdes au niveau des tendons du pied.

07-23 Décrire sommairement la jambe, au point de vue de son osature et de ses principaux muscles.

07-24 Identifier les trois points d'appui du pied dans le mouvement de traction lors de la marche.

07-25 Décrire les phases du déroulement normal du par lors de la marche et en justifier l'importance.

07-26 Nommer les principales causes de déplacement des points d'appui lors de la marche.

07-27 Identifier les problèmes de la voûte plantaire les plus courants.

07-28 Décrire les principaux facteurs qui influencent l'état de la voûte plantaire.

07-29 Identifier les principales anomalies structurales et fonctionnelles du pied.

07-30 Nommer les principaux états pathologiques cutanés susceptibles d'être rencontrés au niveau des pieds.

Objectif terminal n° 07

Titre: L'ANATOMIE DE LA MAIN ET DU PIED

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration

07-31 Appliquer les notions sur le tissu osseux à l'étude du squelette de la main et du pied.

07-32 Appliquer les notions sur le tissu musculaire à l'étude des muscles de la main et du pied.

07-33 Appliquer les notions sur la peau et ses annexes à l'état de la peau des mains et des pieds

07-34 Relier les notions sur la sénescence aux modifications morphologiques et cutanées des mains et des pieds.

07-35 Relier les notions sur les états pathologiques de la peau et de ses annexes à l'étude de la main et du pied.

UNITÉ DE FORMATION 6

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: ÉTUDE DE LA PEAU

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances de la peau et de ses annexes nécessaires à la pratique du métier de MANUCURE.

OBJECTIF TERMINAL

03 La peau et ses annexes

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 03

TITRE: LA PEAU ET SES ANNEXES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux notions jugées essentielles à la compréhension du sujet à l'étude et pertinentes à la pratique des soins à la personne, décrire la peau et ses annexes, en tenant compte de son aspect, de sa coloration, de sa structure, de ses fonctions et de ses relations avec l'organisme et avec l'environnement extérieur.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Situer la peau par rapport à l'organisme.
- Identifier les caractéristiques de la surface de la peau.
- Identifier la couleur ou la nuance de la peau.
- Décrire la structure et les fonctions de l'épiderme.
- Décrire la structure et les fonctions du derme.
- Décrire la structure et les fonctions de l'hypoderme.
- Décrire la structure et les fonctions des glandes de la peau.
- Décrire la structure et le rôle des phanères.
- Décrire la vascularisation et l'innervation de la peau.
- Nommer les constituants chimiques de la peau.
- Expliquer les processus de kératinisation et de mélanogénèse.
- Décrire les fonctions générales de la peau.
- Identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui influencent l'état de la peau.
- Expliquer l'action de la sénescence sur la peau.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

03-01 Définir la peau, en tenant compte de son rôle principal.

03-02 Énumérer les annexes de la peau.

03-03 Décrire l'aspect général de la peau, en tenant compte de son épaisseur, de son relief, de sa coloration et en fonction de l'âge, du sexe et du type racial.

03-04 Décrire brièvement la structure de la peau.

03-05 Définir et localiser l'épiderme.

03-06 Définir le rôle de l'épiderme dans la peau.

03-07 Identifier les caractéristiques structurales de l'épiderme.

03-08 Décrire les caractéristiques structurales de la couche basale ou germinative.

03-09 Expliquer les phénomènes qui surviennent dans la couche basale.

03-10 Décrire les caractéristiques structurales du corps muqueux de Malpighi.

03-11 Expliquer le métabolisme cellulaire au niveau du corps muqueux de Malpighi.

03-12 Décrire les caractéristiques structurales de la couche granuleuse.

03-13 Décrire les caractéristiques structurales de la couche claire.

03-14 Décrire les caractéristiques structurales de la couche cornée.

03-15 Distinguer la couche cornée de la couche desquamante.

03-16 Distinguer la barrière de Rein de la barrière de Blank, en tenant compte de leur localisation dans l'épiderme et de leurs constituants.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

03-17 Définir les fonctions de la barrière de Rein, en tenant compte de ses propriétés.

03-18 Définir les fonctions de la barrière de Blank, en tenant compte de ses propriétés.

03-19 Expliquer le pouvoir tampon de la peau, en tenant compte des facteurs qui l'influencent.

03-20 Définir la cénapse lipido-protéinique.

03-21 Définir la kératine, en tenant compte de sa consistance, de sa composition chimique et de ses caractéristiques.

03-22 Décrire le processus normal de la kératinisation de la peau.

03-23 Définir la mélanine, en tenant compte de sa composition chimique, de sa localisation dans l'épiderme et de son rôle dans la peau.

03-24 Décrire le processus de mélanogénèse, en tenant compte des facteurs qui l'influencent.

03-25 Énumérer au moins six (6) facteurs stimulants et cinq (5) facteurs inhibants de la mélanogénèse.

03-26 Énumérer les trois (3) éléments de la peau qui font obstacle aux radiations solaires.

03-27 Définir et localiser le derme.

03-28 Décrire la zone papillaire, en tenant ocmpte de ses caractéristiques structurales et de sa relation avec l'épiderme.

03-29 Décrire le chorion, en tenant compte de ses caractéristiques structurales et des éléments qu'il abrite.

03-30 Expliquer les fonctions de nutrition, de régénération et de protection du derme.

03-31 Définir et localiser l'hypoderme.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-32 Décrire les caractéristiques de l'hypoderme, en tenant compte de sa structure et des éléments qu'il abrite.

03-33 Expliquer les principales fonctions de l'hypoderme.

03-34 Distinguer les fascias superficiels des fascias profonds.

03-35 Énumérer les constituants chimiques de la peau, en tenant compte de leur pourcentage respectif.

03-36 Définir le rôle de l'eau dans les tissus, plus particulièrement dans la peau.

03-37 Identifier les principales sources aqueuses intrinsèques et extrinsèques de la peau.

03-38 Associer à chacune des couches de la peau le pourcentage d'eau qu'elles contiennent à l'état normal.

03-39 Expliquer les fluctuations hydriques de la peau en tenant compte des facteurs internes et externes qui en sont responsables.

03-40 Expliquer le rôle de la barrière de Blank et de la cénapse lipido-protidique sur l'hydratation de la peau.

03-41 Associer à un déséquilibre hydrique superficiel ou profond des affections inesthétiques de la peau.

03-42 Énumérer les principales protéines cutanées.

03-43 Expliquer sommairement les fonctions de chacune des principales protéines cutanées.

03-44 Classer les lipides de la peau.

03-45 Expliquer sommairement les fonctions des lipides au niveau cutané, en tenant compte de leur classification.

03-46 Énumérer les principaux glucides que l'on retrouve dans la peau.

03-47 Expliquer sommairement le rôle des glucides dans le métabolisme de la peau.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-48 Énumérer quatre (4) vitamines qui jouent un rôle important dans la peau.

03-49 Expliquer sommairement au moyen d'exemples les conséquences de débalancements vitaminiques au niveau cutané.

03-50 Énumérer quatre (4) hormones qui jouent un rôle important dans le métabolisme de la peau.

03-51 Expliquer sommairement au moyen d'exemples les conséquences de débalancements hormonaux au niveau cutané.

03-52 Énumérer cinq (5) métaux et cinq (5) non métaux qui jouent un rôle important dans le métabolisme de la peau.

03-53 Associer une fonction cutanée aux principaux métaux et non métaux de la peau.

03-54 Énumérer trois (3) enzymes qui jouent un rôle important dans le métabolisme de la peau.

03-55 Expliquer sommairement au moyen de deux (2) exemples les activités métaboliques des enzymes au niveau cutané.

03-56 Distinguer les fonctions neuro-végétatives des fonctions cérébro-spinales de l'innervation cutanée.

03-57 Décrire sommairement l'innervation de la peau, en tenant compte de ses fonctions sensorielles, motrices et végétatives.

03-58 Décrire les expansions intra-épidermiques et les corpuscules tactiles de la peau, en tenant compte de leur aspect, de leur localisation et de leur perception.

03-59 Décrire sommairement les plexus vasculaires sous-dermique et sous-papillaire, en tenant compte de leur structure, de leur localisation et de leur rôle sur les organes de la peau.

03-60 Décrire la nutrition cutanée et la diurèse, en tenant compte des échanges entre les capillaires et les cellules.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-61 Décrire les échanges nutritifs entre le derme et l'épiderme.

03-62 Expliquer la vaso-motricité au niveau cutané, en tenant compte des facteurs internes et externes qui l'influencent.

03-63 Décrire l'appareil pilo-sébacé, en tenant compte des éléments qui le composent et de leur rôle respectif.

03-64 Décrire le follicule pileux, en tenant compte de sa structure et de son origine.

03-65 Décrire le poil, en tenant compte des caractéristiques de chacune de ses parties.

03-66 Décrire la structure interne du poil, en tenant compte de son origine et des caractéristiques de chacune de ses couches.

03-67 Comparer la composition de la kératine du poil à celle de l'épiderme.

03-68 Identifier les sortes de poils, en tenant compte de leur texture, de leur localisation, et de leurs caractéristiques.

03-69 Indiquer l'angle naturel d'implantation du poil selon les différentes régions.

03-70 Nommer les anomalies d'implantation du poil les plus courantes.

03-71 Comparer le processus de la mélanogénèse du poil à celui de l'épiderme.

03-72 Décrire les pigments du poil, en tenant compte de leur nature, de leur forme et de leur couleur.

03-73 Définir le rôle du poil.

03-74 Décrire la structure interne de la glande sébacée, en tenant compte de son origine et de sa fonction.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-75 Situer les régions où les glandes sébacées se regroupent en plus grand nombre.

03-76 Décrire la structure externe de la glande sébacée, en tenant compte des caractéristiques de chacune de ses parties.

03-77 Indiquer les composants du sébum, en tenant compte de leurs proportions respectives.

03-78 Expliquer le rôle du sébum sur la peau.

03-79 Expliquer les principaux facteurs d'influence sur la sécrétion sébacée.

03-80 Associer à une hyposécrétion et à une hypersécrétion sébacées, des affections inesthétiques de la peau.

03-81 Décrire le muscle horripilateur, en tenant compte de sa structure, de sa localisation et de sa fonction.

03-82 Relier entre eux les éléments constitutifs de l'appareil pilo-sébacé, en tenant compte de la fonction de chacun d'eux.

03-83 Décrire le processus cyclique de la croissance du poil, en tenant compte de chacune de ses phases.

03-84 Énumérer les principaux facteurs qui influencent la croissance du poil et en expliquer l'action.

03-85 Décrire le mode de nutrition du poil.

03-86 Expliquer l'horripilation du poil, en tenant compte de l'action du système sympathique.

03-87 Décrire la glande sudoripare eccrine, en tenant compte de ses caractéristiques et de ses fonctions.

03-88 Décrire la glande sudoripare apocrine, en tenant compte de ses caractéristiques et de ses fonctions.

03-89 Distinguer la sueur de la glande eccrine de celle de la glande apocrine, en tenant compte de leurs composants et de leur pH.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-90 Distinguer la transpiration de la perspiration.

03-91 Expliquer les principaux facteurs qui influencent la sécrétion sudorale.

03-92 Décrire sommairement l'ongle en tenant compte de sa structure, de sa composition et de son mode de croissance.

03-93 Expliquer la fonction de protection de la peau contre les agressions mécaniques, chimiques, physiques et microbiennes.

03-94 Définir l'histamine et son rôle dans le processus de défense des tissus, plus particulièrement de la peau.

03-95 Expliquer la fonction sensorielle de la peau en tant qu'organe du tact.

03-96 Expliquer la régénération de l'épiderme, en tenant compte de son mode de reproduction cellulaire et des facteurs qui l'influencent.

03-97 Expliquer le rôle de la peau dans la thermo-régulation de l'organisme.

03-98 Définir le rôle respiratoire de la peau, en tenant compte de ses échanges gazeux avec le milieu extérieur.

03-99 Expliquer les trois (3) modes d'absorption de la peau, en tenant compte des obstacles à la pénétration au travers de ses couches.

03-100 Définir la sénescence.

03-101 Décrire les altérations structurales provoquées par la sénescence au niveau de différents tissus cutanés.

03-102 Expliquer les troubles fonctionnels de la peau sénescente au point de vue protection, régénération et excrétion.

03-103 Énumérer et expliquer les causes internes et externes du vieillissement cutané.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

03-104 Identifier différents troubles cutanés conséquents aux altérations structurales et fonctionnelles de la peau sénescente.

Objectifs d'intégration

03-105 Expliquer l'influence sur la coloration de la peau des pigments qui circulent dans le sang.

03-106 Faire la distinction entre la structure et les fonctions du tissu épithélial épidermique et celles des autres épithéliums.

03-107 Comparer l'hyperkératose, la dyskératose et la parakératose à la kératinisation normale de la peau.

03-108 Comparer entre eux les états cutanés suivants: peau intègre, peau atrophiée, peau hypertrophiée.

03-109 Appliquer les notions sur le rôle des biocatalyseurs dans le fonctionnement cellulaire au métabolisme de la peau.

03-110 Appliquer à la peau les notions sur le rôle des acides aminés dans la structure cellulaire.

03-111 Appliquer à la peau les notions sur le rôle des glucides dans le fonctionnement cellulaire.

03-112 Expliquer l'influence des apports lipidiques sur l'aspect et l'état de la peau.

03-113 Expliquer l'influence des apports hydriques sur l'aspect et l'état de la peau.

03-114 Appliquer les notions sur le rôle des minéraux dans le métabolisme cellulaire au fonctionnement de la peau.

03-115 Relier les notions sur le tissu glandulaire aux notions sur les glandes de la peau.

03-116 Comparer le rôle des reins et celui des glandes sudoripares dans la diurèse.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA PEAU ET SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration (suite)

03-117 Relier la circulation de la peau à l'appareil circulatoire.

03-118 Relier l'innervation de la peau au système nerveux central et au système neuro-végétatif.

03-119 Relier la peau, son aspect et son état, au fonctionnement endocrinien.

03-120 Expliquer l'influence du système neuro-végétatif sur le fonctionnement de la peau.

UNITÉ DE FORMATION 7

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: INTRODUCTION À LA COSMÉTOLOGIE

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances de base en cosmétologie nécessaires à la pratique du métier de MANUCURE.

OBJECTIFS TERMINAUX

01 Le cosmétique et sa réglementation

02 Les formes cosmétologiques

03 La fabrication et le conditionnement

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 01

TITRE: LE COSMÉTIQUE ET SA RÉGLEMENTATION

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En considérant la pertinence de leur application dans la pratique de soins à la personne, acquérir des notions sur le cosmétique et sur sa réglementation quant à sa composition, son étiquetage et sa publicité.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Démontrer l'utilité d'une réglementation des cosmétiques.
- Distinguer un cosmétique d'un médicament.
- Identifier les règlements qui s'appliquent aux produits utilisés en soins à la personne.
- Expliquer le rôle joué par chacun des composants d'un cosmétique.
- Lire et interpréter le contenu de l'étiquette extérieure et intérieure d'un cosmétique en fonction des règlements sur l'étiquetage.
- Lire et relier à l'étiquette d'un produit les directives à l'intérieur de son empaquetage.
- Justifier l'utilité du test cutané avant l'emploi d'un produit réactif.
- Analyser les prétentions publicitaires d'un fabricant en fonction de la réglementation canadienne.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 01

Titre: LE COSMÉTIQUE ET SA RÉGLEMENTATION

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

01-01 Définir le cosmétique au sens de la Loi.

01-02 Au moyen d'un exemple, distinguer un cosmétique d'un médicament, en tenant compte de l'action de chacun d'eux.

01-03 Énumérer les normes d'innocuité d'un cosmétique.

01-04 Nommer les quatre (4) principaux composants d'un produit cosmétique.

01-05 À l'aide d'exemples, distinguer entre le principe actif et l'excipient d'un cosmétique, en tenant compte de leur rôle respectif.

01-06 Définir le rôle principal de l'adjuvant dans le cosmétique.

01-07 Identifier les cinq (5) principaux adjuvants d'un cosmétique, en tenant compte de leur rôle.

01-08 Nommer les quatre (4) additifs pouvant être ajoutés à un produit cosmétique.

01-09 Expliquer, au moyen d'exemples, le rôle des préservatifs employés dans la fabrication des cosmétiques.

01-10 Expliquer, au moyen d'exemples, le rôle des antioxydants employés dans la fabrication des cosmétiques.

01-11 Définir le rôle du colorant dans les cosmétiques.

01-12 Classifier les colorants utilisés dans les cosmétiques en tenant compte de leur solubilité et de leur origine.

01-13 Associer à chacun des types de colorants ses principales caractéristiques.

01-14 Faire la distinction entre les colorants suivants:
. colorants FD & C
. colorants D & C
. colorants D & C externes.

01-15 Définir le rôle des parfums entrant dans la composition d'un produit cosmétique.

Objectif terminal n° 01

Titre: LE COSMÉTIQUE ET SA RÉGLEMENTATION

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

01-16 Au moyen d'un court historique, définir le rôle de la réglementation des cosmétiques.

01-17 Comparer la réglementation canadienne sur les cosmétiques à celle d'autres pays: France, États-Unis, etc.

01-18 Énumérer les quatre (4) renseignements usuels exigés par la loi et devant apparaître sur l'étiquette d'un cosmétique.

01-19 Expliquer la présence de renseignements additionnels sur l'étiquette de teintures contenant des leucobases ou des intermédiaires d'aniline.

01-20 Identifier, parmi les différents colorants, ceux dont l'utilisation dans les produits de maquillage des yeux (fards et teintures) est interdite par la Loi des Aliments et Drogues.

01-21 Expliquer les conséquences de l'utilisation d'un produit nocif dans la région oculaire.

01-22 Énumérer et justifier les précautions élémentaires relatives à l'utilisation de produits cosmétiques dans la région oculaire.

01-23 Nommer l'hormone dont l'utilisation dans les cosmétiques est strictement défendue au Canada.

01-24 Définir le sens du terme hypoallergène appliqué au cosmétique.

01-25 Définir les termes étiquette extérieure, étiquette intérieure, au sens de la Loi.

01-26 Distinguer la fausse publicité de la publicité trompeuse.

01-27 Énumérer les points à partir desquels le fabricant ou le publiciste peuvent causer la publicité ou la rendre trompeuse.

01-28 Énumérer et justifier les restrictions relatives à la publicité de produits cosmétiques utilisés pour l'obésité, l'oedème, l'acné, l'alopécie et la désinfection.

Objectif terminal n° 01

Titre: LE COSMÉTIQUE ET SA RÉGLEMENTATION

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs de perception

01-29 Reconnaître une étiquette bien faite par l'observation de ses caractéristiques.

01-30 Reconnaître les dangers d'un aérosol par la lecture des symboles apparaissant sur l'étiquette.

Objectifs d'intégration

01-31 Relier les notions sur la prolifération microbienne à la présence d'un préservatif dans les cosmétiques.

01-32 Relier l'action bactériostatique ou bactéricide d'un produit d'hygiène à celle d'un préservatif dans un cosmétique.

01-33 Associer les notions de dermatologie aux restrictions publicitaires de différentes catégories de produits cosmétiques.

TITRE: LES FORMES COSMÉTOLOGIQUES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Au moyen d'une gamme de produits cosmétiques, identifier la forme cosmétologique et l'état d'un produit donné, en tenant compte de sa viscosité, de ses caractéristiques propres, de la nature de ses composants et de ses phénomènes d'instabilité.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Identifier l'état physique d'un produit cosmétique.
- Reconnaître les caractéristiques spécifiques de chacune des formes de produits cosmétiques.
- Nommer les principaux composants de chacune des formes cosmétologiques.
- Distinguer un produit en bon état d'un produit détérioré.
- Identifier ou déterminer les phénomènes particuliers apparaissant sur chacune des formes cosmétologiques instables.
- Protéger la stabilité physico-chimique des cosmétiques lors de leur manipulation.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 02

Titre: LES FORMES COSMÉTOLOGIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

02-01 Définir la forme cosmétologique d'un produit cosmétique.

02-02 Classifier les principales formes cosmétologiques des produits cosmétiques, en tenant compte de leur état physique.

02-03 Définir le sens des termes suivants: solution, suspension, huile, émulsion, gel, pâte, pain, bâton, poudre, sel.

02-04 Énumérer les principaux composants d'une solution, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-05 Associer les solutions aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-06 Énumérer les principaux composants d'une suspension, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-07 Associer les suspensions aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-08 Définir le rôle de l'agent de suspension.

02-09 Identifier la précaution à prendre à l'emploi d'une suspension.

02-10 Énumérer les principaux composants d'une huile, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-11 Énumérer les principales propriétés des huiles.

02-12 Associer les huiles aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-13 Faire la distinction entre les différents types d'émulsions, en tenant compte de leur formulation respective.

02-14 Définir le rôle de l'agent émulsifiant.

02-15 Énumérer les principaux composants d'une émulsion, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-16 Associer les émulsions aux différentes applications cosmétiques des produits.

Objectif terminal n° 02

Titre: LES FORMES COSMÉTOLOGIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

02-17 Faire la distinction entre les différents types de gels, en tenant compte de leur composition respective.

02-18 Énumérer les principaux composants d'un gel, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-19 Associer les gels aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-20 Énumérer les principaux composants d'une pâte, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-21 Associer les pâtes aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-22 Énumérer les principaux composants des produits cosmétiques présentés sous forme de pain.

02-23 Associer les pains aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-24 Énumérer les principaux composants d'un bâton, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-25 Associer le bâton aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-26 Distinguer la poudre en fleur de la poudre compressée.

02-27 Énumérer les principales propriétés d'une poudre.

02-28 Énumérer les principaux composants d'une poudre, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-29 Associer la poudre aux différentes applications cosmétiques des produits.

02-30 Énumérer les principaux composants d'un sel, en tenant compte de chacune de ses phases.

02-31 Associer le sel aux différentes applications cosmétiques des produits.

Objectif terminal n° 02

Titre: LES FORMES COSMÉTOLOGIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

02-32 Justifier le rejet d'un produit cosmétique donné avant son emploi.

02-33 Décrire les principaux facteurs qui influencent la stabilité d'un produit cosmétique.

02-34 Décrire les principaux phénomènes d'instabilité d'un produit cosmétique, en tenant compte de sa forme cosmétologique et des facteurs qui en sont responsables.

Objectifs de perception

02-35 Reconnaître une solution par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-36 Reconnaître une suspension par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-37 Reconnaître une huile au toucher et par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-38 Reconnaître une émulsion au toucher et par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-39 Reconnaître un gel au toucher et par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-40 Reconnaître une pâte au toucher et par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-41 Reconnaître un cosmétique sous forme de pain par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-42 Reconnaître un cosmétique sous forme de bâton par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-43 Reconnaître une poudre par l'observation de ses caractéristiques propres.

02-44 Reconnaître un cosmétique sous forme de sel par l'observation de ses caractéristiques propres.

Objectif terminal n° 02

Titre: LES FORMES COSMÉTOLOGIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs de perception (suite)

02-45 Reconnaître les phénomènes d'instabilité d'un cosmétique détérioré, en tenant compte de sa forme cosmétologique.

02-46 Par la vue et le toucher, faire la distinction entre le phénomène de crémage d'une émulsion et le phénomène de rupture.

Objectif d'attitude

02-47 Développer des habitudes visant à conserver la stabilité des produits cosmétiques entreposés ou manipulés.

Objectifs d'intégration

02-48 Appliquer les notions sur la prolifération microbienne à la manipulation et à l'entreposage des produits cosmétiques.

02-49 Appliquer les notions sur les phases d'un cosmétique à l'étude de sa forme.

02-50 Relier à l'action physique de la chaleur sur la matière, le phénomène de déshydratation d'un produit cosmétique.

02-51 Relier au phénomène d'oxydation produit sur la matière, les modifications subies par une substance cosmétique.

02-52 À l'aide des notions de dermatologie, expliquer les dangers de l'utilisation d'un produit contaminé sur une lésion cutanée.

02-53 À l'aide de notions de physique, expliquer les transfortions subies par un produit cosmétique sous l'effet de la chaleur et du froid.

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 03

TITRE: LA FABRICATION ET LE CONDITIONNEMENT DES COSMÉTIQUES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Acquérir des notions sur la fabrication et le conditionnement des produits cosmétiques, en tenant compte de leur forme cosmétologique.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Identifier les principales étapes du processus de fabrication des cosmétiques.
- Identifier les formes de conditionnement des cosmétiques.
- Expliquer les avantages et les inconvénients de chacune des formes de conditionnement.
- Identifier, pour chacune des formes cosmétologiques, les modifications apportées au processus de fabrication.
- Identifier, pour chacune des formes cosmétologiques, les caractéristiques de son conditionnement.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 03

Titre: LA FABRICATION ET LE CONDITIONNEMENT DES COSMÉTIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

03-01 Décrire sommairement les principales étapes du processus de fabrication d'un cosmétique.

03-02 Énumérer les principaux points sur lesquels porte le contrôle de la qualité du cosmétique lors de sa fabrication

03-03 Définir le conditionnement d'un cosmétique.

03-04 Démontrer l'importance de la présentation des produits cosmétiques dans la mise en marché.

03-05 Décrire chacune des formes de conditionnement, en tenant compte de ses particularités.

03-06 Expliquer les avantages et les inconvénients des matériaux utilisés dans le conditionnement des produits cosmétiques.

03-07 Identifier les procédés particuliers à la fabrication et au conditionnement des cosmétiques, en tenant compte de leur forme cosmétologique.

03-08 Énumérer les éléments faisant partie de la formule de déclaration officielle d'un produit cosmétique.

03-09 Énumérer trois règles de base à respecter tout au long de la fabrication d'un produit cosmétique.

03-10 Nommer trois appareils utilisés pour la fabrication des cosmétiques.

03-11 Nommer trois appareils servant au contrôle de la qualité des cosmétiques.

03-12 Nommer trois appareils utilisés pour le conditionnement des cosmétiques.

03-13 Analyser la présentation d'un produit cosmétique, en tenant compte de la forme cosmétologique du produit et de son usage.

Objectif terminal n° 03

Titre: LA FABRICATION ET LE CONDITIONNEMENT DES COSMÉTIQUES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration

03-14 Relier les notions sur les réactions chimiques aux notions relatives au contrôle de la qualité des produits cosmétiques.

03-15 Appliquer les notions relatives aux phénomènes d'instabilité des cosmétiques au conditionnement des cosmétiques.

03-16 Appliquer les notions relatives aux Règlements sur les cosmétiques à l'étiquetage d'un cosmétique sous forme d'aérosol.

03-17 Appliquer les critères de qualité des produits cosmétiques à la fabrication et au conditionnement des cosmétiques.

UNITÉ DE FORMATION 8

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: LES PRODUITS DE MANUCURIE

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève les connaissances des produits de manucurie nécessaires à la pratique du métier de MANUCURE.

OBJECTIFS TERMINAUX

11 Les produits pour les ongles

12 Les produits pour les mains et les pieds

TITRE: LES PRODUITS POUR LES ONGLES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En utilisant un assortiment complet, décrire les produits cosmétiques utilisés en manucurie.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Classifier les différents produits pour les ongles.
- Expliquer le mécanisme d'action de chacun des types de produits pour les ongles.
- Indiquer le rôle de chacun des principaux composants de produits pour les ongles.
- Énumérer les critères de qualité appropriés à chacun des types de produits pour les ongles.
- Identifier les formes cosmétologiques des différents produits pour les ongles.

CHAMP D'APPLICATION

Manucurie

Objectif terminal n° 11

Titre: LES PRODUITS POUR LES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

11-01 Classifier les différents produits utilisés pour le soin des ongles, en tenant compte de leur action.

11-02 Identifier les différents types de produits utilisés pour le soin des ongles.

11-03 Expliquer l'action du dissolvant de vernis, en tenant compte de sa composition.

11-04 Décrire les produits utilisés pour le nettoyage des ongles, en tenant compte de leur mécanisme d'action, du rôle de leurs principaux composants et de leur forme cosmétologique.

11-05 Décrire les produits utilisés pour blanchir les ongles, en tenant compte de leur mécanisme d'action, du rôle de leurs principaux composants et de leur forme cosmétologique.

11-06 Décrire les produits utilisés pour durcir les ongles, en tenant compte de leur mécanisme d'action et du rôle de leurs principaux composants.

11-07 Décrire les produits utilisés pour le polissage des ongles, en tenant compte de leur but, du rôle de leurs principaux composants et de leur forme cosmétologique.

11-08 Faire la distinction entre un dissolvant et un émollient de la cuticule, en tenant compte de leurs principaux composants.

11-09 Décrire les produits utilisés pour la fabrication d'ongles synthétiques.

11-10 Expliquer sommairement le mode d'action des produits servant à la fabrication de faux ongles.

11-11 Identifier les différents types de produits utilisés pour le maquillage des ongles.

11-12 Décrire le vernis à ongles, en tenant compte du rôle de chacun de ses composants.

Objectif terminal n° 11

Titre: LES PRODUITS POUR LES ONGLES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

11-13 Faire la distinction entre la base, le vernis et la laque fixante, en tenant compte des variantes de proportions de leurs composants.

11-14 Décrire les types de vernis les plus couramment utilisés, en tenant compte des particularités de chacun.

11-15 Énumérer les critères de qualité d'un vernis.

11-16 Décrire les produits de séchage des vernis, en tenant compte de leurs principaux composants et de leur forme de conditionnement.

Objectifs d'intégration

11-17 En tenant compte de leurs caractéristiques, associer les différents produits pour les ongles aux formes cosmétologiques connues.

11-18 Relier les notions sur l'instabilité des cosmétiques aux précautions à prendre dans la manipulation des produits pour les ongles.

11-19 Relier les notions sur les composants d'un produit cosmétique à la composition de chacun des produits pour les ongles.

11-20 Relier l'étiquetage des produits pour les ongles et les directives du fabricant aux Règlements sur les cosmétiques et aux Règlements sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation.

11-21 Relier les notions sur l'allergie, aux différents produits pour les ongles.

OBJECTIF TERMINAL NUMÉRO 12

TITRE: LES PRODUITS POUR LES MAINS ET LES PIEDS

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En utilisant un assortiment complet, décrire les produits cosmétiques utilisés pour les mains et les pieds.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Classifier les différents produits utilisés pour les mains et les pieds.
- Expliquer le mécanisme d'action de chacun des types de produits utilisés pour les mains et les pieds.
- Indiquer le rôle de chacun des principaux composants des produits utilisés pour les mains et les pieds.
- Énumérer les critères de qualités appropriées à chacun des types de produits utilisés pour les mains et les pieds.
- Identifier les formes cosmétologiques des différents types de produits utilisés pour les mains et les pieds, ainsi que leur forme de conditionnement.

CHAMP D'APPLICATION

Manucurie

Objectif terminal n° 12

Titre: LES PRODUITS POUR LES MAINS ET LES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

12-01 Identifier les deux (2) grandes classes de produits conçus pour l'entretien des mains.

12-02 Décrire les principaux types de produits conçus pour le nettoyage des mains, en tenant compte de leur mécanisme d'action.

12-03 Indiquer le rôle de chacun des principaux composants des produits conçus pour le nettoyage des mains, en tenant compte de leur forme cosmétologique.

12-04 Énumérer les critères de qualité d'un produit conçu pour le nettoyage des mains.

12-05 Décrire les principaux types de produits conçus pour le soin des mains, en tenant compte de leur mécanisme d'action.

12-06 Indiquer le rôle de chacun des principaux composants des produits conçus pour le soin des mains, en tenant compte de leur forme cosmétologique.

12-07 Énumérer les critères de qualité d'un produit conçu pour le soin des mains.

12-08 Classifier les différents produits conçus pour le soin des pieds, en tenant compte du rôle de chacun d'eux.

12-09 Décrire les différents types de produits conçus pour le soin des pieds, en tenant compte de leur forme cosmétologique et de leur forme de présentation, de leur effet et du rôle de leurs principaux composants.

12-10 Indiquer le but de l'utilisation de la pierre ponce.

12-11 Énumérer les critères de qualité d'un produit destiné au soin des pieds.

12-12 Décrire les différents types de produits conçus pour l'hygiène des pieds, en tenant compte de leur action.

12-13 Nommer les principaux composants des produits conçus pour l'hygiène des pieds, en tenant compte de la forme cosmétologique de chacun de ces produits.

Objectif terminal n° 12

Titre: LES PRODUITS POUR LES MAINS ET LES PIEDS

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

12-14 Décrire les principaux produits médicamenteux conçus pour le soin des pieds, en tenant compte de leur action et de leur forme cosmétologique.

12-15 Énumérer les critères de qualité d'un produit conçu pour l'hygiène des pieds.

12-16 En tenant compte de leurs caractéristiques, associer les différents produits conçus pour le soin des mains et des pieds aux formes cosmétologiques connues.

12-17 Relier les notions sur la stabilité des cosmétiques aux précautions à prendre dans la manipulation des produits pour les mains et les pieds.

12-18 Relier l'étiquetage des produits pour les pieds présentés sous forme d'aérosol aux articles pertinents de la Loi des Aliments et Drogues, aux Règlements sur les cosmétiques et aux Règlements sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation.

12-19 Relier l'effet des produits conçus pour l'hygiène des pieds aux notions relatives à l'hygiène personnelle et à la prolifération microbienne.

12-20 Parmi les produits conçus pour les pieds, distinguer les produits cosmétiques des produits médicamenteux.

12-21 Relier les notions de dermatologie relatives aux kératoses à l'utilisation de produits de soins pour les mains et les pieds.

UNITÉ DE FORMATION 9

OBJECTIF GÉNÉRAL

TITRE: INITIATION À LA DERMATOLOGIE ET À LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

ÉNONCÉ:

Développer chez l'élève des connaissances en dermatologie nécessaires à la pratique du métier de MANUCURE.

OBJECTIFS TERMINAUX

01 Les états pathologiques de la peau et de ses annexes

02 Les états de la peau relevant de la chirurgie esthétique

TITRE: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En considérant qu'en principe, les soins d'ordre esthétique ne se donnent que sur une peau saine, reconnaître, parmi les plus courants, les états pathologiques de la peau et de ses annexes, en tenant compte des dangers d'infection ou de contamination, des précautions à prendre dans chaque cas et des contre-indications.

PLUS PARTICULIÈRMENT

- Identifier les états pathologiques de la peau.
- Identifier les états pathologiques des glandes sudoripares.
- Identifier les états pathologiques de l'appareil pilo-sébacé.
- Identifier les états pathologiques du cheveu.
- Identifier les états pathologiques de l'ongle.
- Reconnaître les états pathologiques d'origine professionnelle ou infectieuse.
- Associer à chacun des états pathologiques les précautions à prendre.
- Identifier les états pathologiques qui sont des contre-indications à des soins d'ordre esthétique..

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 01

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

01-01 Définir les termes suivants: état pathologique, dermatologie, dermatose, dermatologiste.

01-02 Classifier les états pathologiques cutanés les plus courants, en tenant compte de la structure ou de la fonction de la peau affectée.

01-03 Décrire les principales lésions élémentaires dues à des dermatoses.

01-04 Décrire les kératoses les plus courantes, en tenant compte de leurs causes et de leurs caractéristiques.

01-05 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de chacune des kératoses les plus courantes.

01-06 Décrire les dermatoses de type vasculaire les plus courantes, en tenant compte de leurs causes, de leur localisation et de leurs caractéristiques.

01-07 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence des dermatoses vasculaires les plus courantes.

01-08 Identifier les affections pigmentaires les plus courantes, en tenant compte de leurs causes internes et externes.

01-09 Expliquer l'influence des photosensibilisants sur la formation d'hypermélanoses.

01-10 Énumérer et justifier les précautions à prendre pour prévenir les hypermélanoses ou pour les circonscrire.

01-11 Définir les termes suivants, en tenant compte de leurs causes: albinisme, vitiligo et chloasma.

01-12 Définir la tumeur bénigne et la tumeur maligne.

01-13 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de naevi.

01-14 Décrire sommairement les sortes d'angiomes, en tenant compte des caractéristiques de chacune et de leur localisation.

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

01-15 Définir le xanthélasma en tenant compte de ses causes.

01-16 Distinguer un kyste sébacé d'un kyste dermoïde et d'une loupe.

01-17 Classifier les tumeurs malignes de la peau, en tenant compte du tissu affecté.

01-18 Décrire le comportement à adopter en présence de tuméfactions, de lésions douteuses ou évolutives de la peau.

01-19 Définir l'atrophie et l'hypertrophie cutanées.

01-20 Indiquer les causes externes les plus courantes d'atrophie et d'hypertrophie cutanées.

01-21 Définir la vergeture en tenant compte de ses causes.

01-22 Distinguer l'eczéma des eczématides.

01-23 Décrire l'eczéma, en tenant compte de ses causes internes et externes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-24 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'eczéma.

01-25 Identifier les causes les plus courantes de dermatoses bulleuses.

01-26 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de dermatoses bulleuses.

01-27 Énumérer les dermatoses infectieuses les plus courantes.

01-28 Décrire l'impétigo, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-29 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'impétigo, en tenant compte de son évolution et de sa virulence.

01-30 Définir le lupus cutané, en tenant compte de ses causes et de sa virulence.

Objectif terminal n° 01

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

01-31 Définir la verrue, en tenant compte de ses causes et de ses facteurs de contagion.

01-32 Énumérer et expliquer les précautions à prendre en vue de prévenir ou de circonscrire le développement de verrues.

01-33 Décrire l'herpès, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-34 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de lésions herpétiques.

01-35 Associer le zona à l'herpès, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-36 Décrire la gale, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-37 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de la gale, en tenant compte de son degré de contagion.

01-38 Décrire l'évolution de l'acné en tenant compte de ses causes.

01-39 Énumérer et justifier les précautions à prendre en vue de prévenir ou de circonscrire l'acné.

01-40 Distinguer la folliculite du furoncle, de la furonculose et de l'anthrax, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

01-41 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de furonculose et d'anthrax, en tenant compte de leur degré de contagion.

01-42 Distinguer l'hyperidrose de la bromidrose, en tenant compte de leurs caractéristiques respectives.

01-43 Décrire l'alopécie, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de son évolution.

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

01-44 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'une alopécie d'origine douteuse.

01-45 Décrire l'hypertrichose, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-46 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'hypertrichose.

01-47 Décrire le sycosis, en tenant compte de ses causes, de ses caractéristiques et de sa localisation.

01-48 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence de sycosis, en tenant compte de son degré de contagion.

01-49 Énumérer les dermatoses de l'ongle les plus courantes.

01-50 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'inflammation des replis unguéaux.

01-51 Décrire les affections mycosiques des doigts et des ongles, en tenant compte de leurs caractéristiques, de leur localisation et de leur évolution.

01-52 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'affections mycosiques de l'ongle.

01-53 Énumérer et justifier les précautions à prendre pour prévenir les onychoses d'origine traumatique.

01-54 Définir l'onychogryphose, en tenant compte de ses causes et de ses caractéristiques.

01-55 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'hypertrophie de l'ongle.

01-56 Décrire les dermatoses professionnelles les plus courantes, en tenant compte de leurs causes et de leur localisation.

01-57 Énumérer et justifier les précautions à prendre pour prévenir les dermatoses professionnelles.

Objectif terminal n° 01

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

01-58 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence des dermatoses de causes infectieuses les plus courantes.

01-59 Décrire les dermatoses allergiques, en tenant compte de leurs causes et de leurs caractéristiques.

01-60 Énumérer et justifier les précautions à prendre en présence d'une dermatose allergique.

01-61 Énumérer les principaux moyens utilisés par le dermatologiste et le chirurgien esthétique pour corriger certaines anomalies et altérations cutanées.

Objectifs de perception

01-62 Sur des illustrations en couleurs ou sur un sujet, reconnaître visuellement les altérations cutanées suivantes: macule, papule, vésicule, bulle, pustule.

01-63 Sans but de diagnostic médical, déceler au toucher, sur soi-même ou sur un sujet, la présence d'un nodule.

01-64 Sur des illustrations, reconnaître une callosité, un cor et un durillon, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

01-65 Sur des illustrations en couleurs ou sur des sujets, comparer, sans but de diagnostic médical, l'aspect de l'ichtyose avec celui du psoriasis.

01-66 Sur des illustrations en couleurs ou sur des sujets, comparer, sans but de diagnostic médical, l'aspect de la kératose sénile avec celui de la verrue séborrhéique.

01-67 Sur des illustrations en couleurs, distinguer une nécrose d'une ulcération, en tenant compte de l'aspect de chacune de ces lésions.

01-68 Au moyen d'illustrations en couleurs, comparer les principales formes d'érythrose, en tenant compte des caractéristiques de cahcune.

Titre : LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs de perception (suite)

01-69 À l'aide d'illustrations en couleurs, établir la différence entre la dyschromie, l'achromie et l'hyperchromie.

01-70 Sur des illustrations en couleurs ou sur des sujets, distinguer, sans but de diagnostic médical, le vitiligo du chloasma.

01-71 Sur des illustrations en couleurs ou sur des sujets, reconnaître la présence de xanthélasma.

01-72 À l'aide d'illustrations en couleurs, établir la différence entre chacune des sortes de naevi, en tenant compte de leurs caractéristiques.

01-73 Sur des illustrations en couleurs ou sur des sujets, reconnaître les altérations suivantes: hypertrophie, atrophie, cicatrice.

01-74 Sur des illustrations en couleurs, identifier les vergetures, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

01-75 Au moyen d'illustrations en couleurs, comparer les manifestations cutanées de la syphilis à celles d'autres dermatoses.

01-76 À l'aide d'illustrations en couleurs, identifier les différentes sortes de verrues, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

01-77 À l'aide d'illustrations en couleurs, comparer les lésions de l'herpès à celles de l'impétigo et de l'eczéma.

01-78 À l'aide d'illustrations en couleurs, comparer les lésions du pityriasis versicolor à celles du vitiligo.

01-79 À l'aide d'illustrations en couleurs, comparer entre elles les formes d'acné les plus courantes, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

01-80 À l'aide d'illustrations en couleurs, distinguer l'onyxis du périonyxis, en tenant compte de leurs caractéristiques et de leur localisation.

Objectif terminal n° 01

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs de perception (suite)

01-81 Sur des illustrations en couleurs, distinguer un ongle mycosique d'un ongle hypertrophié.

Objectifs d'intégration

01-82 Appliquer les notions sur le tissu conjonctif à la formation de tissu cicatriciel.

01-83 Relier les notions sur la kératinisation de l'épiderme aux phénomènes d'atrophie et d'hypertrophie cutanées.

01-84 Relier l'apparition de signes cutanés du processus inflammatoire aux modes de défense de l'organisme.

01-85 Relier les notions sur la sénescence cutanée à l'apparition de dermatoses séniles.

01-86 Relier les notions sur la mélanogénèse et sur l'action des rayons ultra-violets à l'apparition de mélanoses.

01-87 Relier les notions sur l'allergie à l'apparition d'urticaire ou d'eczéma de contact.

01-88 Relier les notions sur les micro-organismes et sur leur mode de propagation aux dermatoses infectieuses.

01-89 Relier les notions sur le staphylocoque et sur le streptocoque aux dermatoses purulentes.

01-90 Relier les notions sur les virus et sur leur mode de prolifération aux verrues et à l'herpès.

01-91 Relier les notions sur l'acné aux hormones stéroïdes et aux glandes endocrines qui les produisent.

01-92 Relier les notions sur le système neuro-sympathique aux dermatoses d'origine sudorale.

01-93 Relier les notions sur le stress nerveux aux alopécies.

01-94 Appliquer les notions sur la structure et le fonctionnement cutané aux états pathologiques de la peau.

Objectif terminal n° 01

Titre: LES ÉTATS PATHOLOGIQUES DE LA PEAU ET DE SES ANNEXES

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration (suite)

01-95 Appliquer les notions sur la structure ungudale aux états pathologiques de l'ongle.

01-96 Appliquer les notions sur la structure des cheveux et du cuir chevelu aux états pathologiques capillaires.

01-97 Relier aux états pathologiques des glandes sudoripares, les notions sur le fonctionnement sudoral et rénal.

TITRE: LES ÉTATS DE LA PEAU RELEVANT DE LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

ÉNONCÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL (l'étudiant(e) doit être capable de:)

En se limitant aux notions essentielles à la compréhension du sujet à l'étude et pertinentes à la pratique des soins à la personne, acquérir des connaissances permettant de fournir à la clientèle un minimum d'informations sur la chirurgie esthétique et de prendre des décisions éclairées quant aux soins à fournir avant et après une intervention chirurgicale esthétique.

PLUS PARTICULIÈREMENT

- Décrire les interventions chirurgicales mineures visant à corriger les affections de la peau et du cuir chevelu.
- Décrire les plasties visant à corriger l'aspect de la peau.
- Décrire les plasties visant à corriger la morphologie du visage et du cou.
- Décrire les plasties visant à corriger la morphologie du tronc et des membres.
- Identifier les techniques utilisées pour faire disparaître les varices ou les varicosités des membres inférieurs.
- Identifier les soins de la peau pouvant précéder ou suivre une intervention chirurgicale esthétique.
- Identifier les renseignements généraux sur la chirurgie esthétique pouvant être communiqués à la clientèle.

CHAMPS D'APPLICATION

Coiffure pour dames et coiffure pour hommes

Techniques de soins esthétiques du visage et du corps

Techniques d'épilation à l'électricité

Manucurie et maquillage

Objectif terminal n° 02

Titre : LES ÉTATS DE LA PEAU RELEVANT DE LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs

02-01 Distinguer les buts de la chirurgie esthétique de ceux de la chirurgie plastique.

02-02 Identifier les principales affections de la peau et du cuir chevelu pouvant faire l'objet d'une intervention chirurgicale mineure.

02-03 Décrire sommairement les principaux types d'interventions relevant de la chirurgie mineure.

02-04 Décrire sommairement la greffe des cheveux, en tenant compte de ses indications et de ses chances de réussite.

02-05 Identifier les principales affections de la peau pouvant faire l'objet d'une plastie.

02-06 Décrire sommairement la plastie des cicatrices, en tenant compte de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-07 Identifier les principales modifications de la morphologie du visage et du cou pouvant faire l'objet d'une intervention chirurgicale esthétique.

02-08 Décrire sommairement la blépharoplastie, en tenant compte de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-09 Décrire sommairement la rhinoplastie, en tenant compte de son but, de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-10 Nommer les principaux facteurs qui influencent la réussite de la rhinoplastie.

02-11 Décrire sommairement la plastie des oreilles décollées, en tenant compte de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-12 Décrire sommairement la plastie du double menton, en tenant compte des possibilités de complications qu'elle comporte.

Titre: LES ÉTATS DE LA PEAU RELEVANT DE LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs cognitifs (suite)

02-13 Définir sommairement la ridectomie (lifting), en tenant compte de ses buts, de ses indications, de ses avantages et de ses inconvénients.

02-14 Nommer les facteurs qui influencent la réussite et la durée approximative d'une ridectomie.

02-15 Identifier les principales modifications de la morphologie du tronc et des membres pouvant faire l'objet d'une intervention chirurgicale esthétique.

02-16 Décrire sommairement la mammoplastie, en tenant compte de ses buts, de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-17 Décrire sommairement la plastie de l'abdomen, en tenant compte de ses buts, de ses indications et des possibilités de complications qu'elle comporte.

02-18 Décrire sommairement la plastie des membres, en tenant compte de ses buts et de ses indications.

02-19 Décrire sommairement les différentes techniques utilisées pour corriger l'aspect des jambes affectées par des varices.

02-20 Identifier les soins de la peau pouvant précéder ou suivre une intervention chirurgicale esthétique, en tenant compte du type d'intervention en cause.

02-21 Identifier les informations générales sur la chirurgie esthétique pouvant être fournies à la clientèle par le(la) professionnel(le) des soins à la personne, conformément aux règles de l'éthique professionnelle.

Objectifs d'intégration

02-22 Établir un lien entre les notions de psychologie relatives à la communication et la façon de transmettre à la clientèle des informations sur la chirurgie esthétique.

Titre: LES ÉTATS DE LA PEAU RELEVANT DE LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES (l'étudiant(e) doit être capable de:)

Objectifs d'intégration (suite)

02-23 Appliquer les règles de l'éthique professionnelle à toute communication relative à la chirurgie esthétique en services personnels.

02-24 Relier les notions sur les canons de la beauté à l'acquisition de connaissances sur la chirurgie esthétique.

02-25 Établir un lien entre les affections cutanées et les connaissances sur les chirurgies mineures et sur les plasties.

02-26 Relier les notions d'anatomie et de physiologie de la peau aux connaissances sur la chirurgie esthétique.

02-27 Relier les notions relatives à la réparation des tissus au choix des soins esthétiques de la peau avant et après une intervention chirurgicale esthétique.

02-28 Relier les notions relatives à la sénescence des tissus aux connaissances sur la chirurgie esthétique.

02-29 Relier les notions d'anatomie et de physiologie relatives à la circulation dans les membres inférieurs au traitement des varices.

02-30 Relier les notions d'anatomie de la glande mammaire aux connaissances sur les mammoplasties.

02-31 Relier les notions d'anatomie et de physiologie du cuir chevelu et des cheveux aux connaissances sur la greffe des cheveux.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

38-5844